VILLE DE

Chaumes en-Retz

DOSSIER SPÉCIAL

Urbanisme & aménagements

P. 19

mairie@chaumesenretz.fr

Bulletin municipal n° 9 // mars 2018

RETOUR EN IMAGES - SOMMAIRE

16 décembre – **Concert rock du Triolet de Retz**
Les élèves de l'école de musique Intercommunale ont pu faire saturer leurs guitares pour ce nouveau concert.

16 décembre – **Animation de Noël**
La population calmétienne s'est retrouvée sur le parvis de l'église de Chéméré pour fêter Noël un peu avant l'heure.

13 janvier – **Cérémonie des vœux à la population**
A l'occasion de cette cérémonie, le CME accompagné de Karine Halgand (adjointe référente) a dressé un bilan des actions menées en 2017 et présenté ses projets pour 2018.

25 janvier – **Réunion projet éoliennes**
Dans le cadre de l'implantation d'éoliennes sur la commune, la société Valorem est venue présenter le projet aux agriculteurs calmétiens.

29 janvier – **Spectacle des Jocondes**
Une nouvelle fois, cette « lecture à voix haute » a ravi les spectateurs présents.

17 février – **Soirée des associations**
Près de 180 personnes ont répondu à l'appel de la municipalité pour cette nouvelle soirée de convivialité réservée aux responsables associatifs.

p. 4 CONSEIL MUNICIPAL

p. 7 VIE MUNICIPALE

p. 19 DOSSIER SPÉCIAL

p. 24 C'EST NOUVEAU

p. 25 VIE ASSOCIATIVE

p. 31 INFOS DIVERSES

CHAUMES-EN-RETZ n° 9, bulletin municipal de mars 2018 - Directeur de la publication : Georges LECLEVE - Rédactrices en chef : Catherine DEBEAULIEU, Karine FOUQUET - Conception et mise en page : mairie de Chaumes-en-Retz, service communication - Impression en 3300 exemplaires : Imprimerie NEWDIFF, St Hilaire de Chaléons – Couverture : Le lotissement du Quartron du moulin, Arthon

ÉDITO DE MARS 2018

Chère Calmétienne, cher Calmétien,

L'année 2018 a commencé par l'annonce de l'abandon définitif de la construction de l'aéroport de Notre Dame des Landes. Et maintenant… Pour le Sud -Loire, cela conforte notre besoin de développement et nous avons exprimé, lors de notre rencontre du 9 janvier auprès des services du Premier ministre, les besoins d'infrastructures pour la desserte du Pays de Retz, et le besoin de renforcer le développement économique pour offrir à nos habitants du travail sur place et de ce fait créer de la richesse.

Pour notre commune, le développement artisanal et industriel est de la compétence de l'agglomération qui gère les zones d'activités. Mais le commerce reste de la compétence locale. Dans ce cadre, les élus ont choisi le cabinet « Sites et Projets » pour accompagner la réflexion d'aménagement du centre bourg de Chéméré. Nous souhaitons que chaque habitant puisse participer à la définition de ce projet important pour tous.

Déjà présenté dans un article du dernier bulletin, un autre projet mérite l'avis de chaque habitant, c'est le projet d'implantation d'un parc éolien de 5 machines. L'obligation de penser à la production d'électricité de façon renouvelable impose à chaque territoire de mesurer son empreinte carbone sur l'environnement et de chercher des solutions de production écologique. Cet équipement y répond, comme la production personnelle d'énergie renouvelable.

Dans une approche respectueuse de notre environnement, l'abandon définitif des désherbants nous oblige à repenser l'entretien des espaces publics. Déjà les cimetières changent d'aspect puisque l'enherbement va devenir la règle désormais. Les grands espaces verts seront entretenus de façon différenciée. Restent les espaces sablés, gravillonnés, où l'entretien est difficile. Nous devons nous habituer à accepter une végétation d'adventices, particulièrement au printemps, qui envahissent nos espaces publics. D'ailleurs une exposition dénommée « Sauvages des rues » sera installée durant le mois d'avril dans nos rues alternativement à Arthon puis à Chéméré. Ce sera l'occasion d'une promenade pédagogique dans nos rues, au printemps.

La semaine « Tous à vélo » du 2 au 9 juin va nous entraîner vers la pratique quotidienne de la bicyclette, avec de nombreuses animations, le point d'orgue se situant le samedi 9 juin où nous aurons l'honneur et la joie d'accueillir le « Tour de Loire-Atlantique Cycliste » . Cette grande journée d'animation lancera la soirée de la fête du parc. Nous serons tous sur le pont pour rendre cet événement particulièrement réussi même si l'après-midi du 9 juin certaines rues seront difficilement praticables (Voir p.17).

En novembre, nous commémorerons l'armistice de la grande guerre, un programme est en cours de finalisation, mais déjà je tiens à remercier les associations locales de l'Union Nationale des Combat - tants (UNC) pour leur compréhension et leur participation active afin de célébrer dignement le centenaire de la fin de la grande guerre.

Après l'aménagement de la bibliothèque, rue des Écoliers, au mois de mai, l'agrandissement de la mairie principale va perturber nos habitudes. Il va falloir continuer à accueillir le public tout en réalisant les travaux, je vous remercie d'avance de votre compréhension.

C'est déjà dans cet esprit que les travaux de restauration de l'église Saint-Martin s'organisent. Nous espérons livrer la salle de raquettes en fin d'année. Nous pourrons ainsi libérer de nouveaux créneaux pour les autres sports dans les deux salles de sports.

Ce bulletin, préparé par la commission municipale «communication», contient de nombreuses informations. Sa lecture vous permettra de mieux comprendre l'action et les décisions de vos conseillers municipaux. Je vous invite vivement à partager les moments de concertation avec les élus.

Georges Leclève, maire

Réaménagement du bourg de Chéméré

Création d'un parc éolien

Travaux mairie principale

Entretien des allées des cimetières

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2017

Résultat de l'enquête publique sur le déclassement des chemins du Bled Mignon et de l'Épine - Désaffectation et vente de ces chemins.

Par délibération du 19 décembre 2016, le conseil municipal avait décidé d'initier une enquête publique afin de déclasser le chemin de l'Épine, à partir du chemin « de Vue à Sainte Pazanne » et qui ne dessert plus que des parcelles appartenant à un seul propriétaire : la SCI « La Clarté », ainsi que le chemin du « Bled Mignon ». Cette SCI en sollicite l'acquisition. Pour le premier, il sert uniquement aux locataires, le second ne dessert plus.
Une seule observation (positive) a été enregistrée sur les registres et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sur ce dossier.
Le conseil municipal décide de désaffecter et de déclasser les chemins de l'Épine et du Bled Mignon, de vendre à la SCI « La Clarté » les chemins susmentionnés, au prix de 47500,00 € ; ceci conformément à l'estimation des Domaines.

Attribution d'une bourse au permis de conduire.

Madame DAVID informe les membres du conseil municipal qu'une demande de bourse au permis de conduire a été déposée. La commission des affaires sociales a émis un avis favorable à ce dossier et propose d'accorder une bourse d'un montant de 700,00 € au regard de la situation de l'intéressée.
Le conseil municipal, décide d'accorder une bourse au permis de conduire d'un montant de 700,00 €.

Convention de mise à disposition des services municipaux pour la gestion des zones d'activités économiques communautaires.

La communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz » gère depuis le 1er janvier 2017 l'ensemble des zones d'activités économiques des 14 communes du territoire communautaire soit : 26 zones d'activités économiques, 9 zones déjà intercommunales avant le 1er janvier 2017 (ex communauté de communes Cœur Pays de Retz), 20 zones transférées dont 3 étaient la partie historique de zones déjà intercommunales, 7 projets d'extension (2 engagés, 5 à l'étude).
La gestion d'une zone d'activités économiques concerne essentiellement les éléments relevant de la domanialité publique et implique :
●d'une part, un entretien courant des espaces verts, l'entretien des bassins de rétention, la maintenance et la consommation de l'éclairage public, la voirie, les signalétiques routière et directionnelle, le balayage, etc ;
●d'autre part, des missions plus exceptionnelles liées par exemple à des intempéries, à des vols, des travaux, des incivilités (dépôts sauvages de déchets, stationnement illégal) impliquant une remise en état des équipements (espaces verts, réseaux, signalétique…).

Dans le cadre du transfert à la communauté d'agglomération «Pornic Agglo Pays de Retz» des zones d'activités économiques, une convention régissant la mise à disposition des services municipaux pour la gestion de ces zones est adoptée par le conseil municipal avec un effet rétroactif au 1er janvier 2017.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2017

Position du conseil municipal sur la semaine scolaire.

Le maire, Monsieur Laigre et Madame Halgand rappellent le contexte : Depuis la réforme PEILLON de 2013, le cadre de droit commun est la semaine scolaire de neuf demi-journées avec le mercredi matin. Depuis le décret du 27 juin 2017, peut être mise en place, par dérogation, la semaine de quatre jours (condition : proposition conjointe de la commune et des conseils d'école).
Pour en discuter, des conseils d'école extraordinaires ont eu lieu dans les écoles publiques le 23/11/17 (présence de 2 élus à chaque conseil d'école).

Résultats :

- École Charles Perrault : sur 9 participants : 8 voix pour un retour à 4 jours et 1 voix pour un maintien 4,5 jours. Sondage fait auprès des parents : 64 % retour à 4 jours, 35 % maintien 4,5 jours.
- École Jean Monnet : sur 20 participants : 13 voix pour un retour à 4 jours, 6 voix pour un maintien à 4,5 jours, 1 ne se prononce pas. Sondage fait auprès des parents : 145 questionnaires diffusés 101 réponses : 53 % retour à 4 jours, 47 % maintien 4,5 jours
- École Armelle Chevalier : sur 20 participants : 10 voix pour un maintien à 4,5 jours, 8 voix pour un retour à 4 jours et 2 ne se prononcent pas. Sondage fait auprès des parents : 158 familles, 124 réponses : 49,19 % pour un retour à 4 jours et 36,29 % maintien à 4,5 jours.

Un consensus a été dégagé avec les directrices pour un retour à 4 jours avec, pour favoriser les apprentissages, 3h30 le matin ; soit les horaires suivants : 8h45-12h15 et 13h45-16h15. Les transports scolaires ont été contactés et nous ont dit que ces horaires ne devaient pas poser problème. La décision finale appartiendra au conseil départemental de l'éducation nationale qui se réunira le 22/02/18.
Le conseil municipal, par 25 voix pour, 13 voix contre et 3 bulletins nuls, sollicite la dérogation pour un retour à 4 jours de la semaine scolaire pour les trois écoles publiques de la commune ; ceci avec les horaires suivants :
8h45-12h15 et 13h45-16h15.

Déclassement partie de la rue de la Blanche.

Le conseil municipal est d'accord pour que l'association AFR de Chéméré, chargée de l'accueil de loisirs sans hébergement, de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire, agrandisse son bâtiment sur son domaine. Aussi, convient-il de désaffecter et de déclasser sur 37 ml côté AFR et 41 ml côté école, le domaine public communal, qui sert actuellement de parking et de voirie, pour l'inclure dans le domaine privé communal.
Le conseil municipal décide de désaffecter et de déclasser la portion de la rue de la Blanche.

Extension du bâtiment de l'AFR de Chéméré - Extension de mise à disposition d'une partie de parcelle communale.

Le maire dit que l'AFR de Chéméré doit procéder à une extension de son bâtiment. Celui-ci est édifié sur la parcelle communale anciennement cadastrée section G n° 3270 de 26500 m². Il convient d'autoriser cette extension de 195,30 m² au sol par convention de mise à disposition gratuite du terrain sur une durée de 15 ans (égale au délai de remboursement du prêt). À l'issue de cette dernière, la commune récupérera le terrain et la construction.

Le conseil municipal autorise le maire ou son représentant à signer l'acte et à intervenir pour la mise à disposition.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2017 (suite)

Règles sur l'intégration des voies privées dans le domaine public communal.

Suite à quelques demandes de reprise de voies privées, il apparaît nécessaire que le conseil municipal définisse les principes de reprise des voies privées par la commune. Afin de pouvoir prendre une orientation sur le classement ou pas d'une voie privée, la commission pense qu'il convient de réfléchir en 2 temps :

Premier temps : la voie en impasse est-elle structurante pour la collectivité, répond-elle à une politique publique souhaitée par la collectivité (favoriser les déplacements doux, liaison entre quartiers, continuité avec un emplacement réservé au plan local d'urbanisme par exemple) ? Si la réponse est non, il peut être dérogé sous condition d'avoir eu un accord écrit de la part de la commune préalable à l'aménagement du lotissement. Si la réponse est « oui », alors il convient de déterminer les critères de reprise.

Deuxième temps : en cas de « oui » à la question ci-dessus, les critères de reprise peuvent être les suivants : la structure de la voirie doit être saine (fourniture par le demandeur de document montrant les conditions de réalisation). Si ce n'est pas le cas, une remise en état doit être faite avant reprise selon un cahier des charges défini par la commune, accord sur la reprise des réseaux existants et de leurs fonctionnalités après contrôles (assainissement, eau pluviale, eau potable, électricité, gaz, téléphone, fibre, ...) par les collectivités compétentes, éclairage public, signalisations horizontales et verticales, plantations, tous autres éléments pouvant avoir un impact lié à la voirie, aux réseaux et à leurs dépendances.

Autre point : quelle position tenir dans une opération où la collectivité a une exigence en terme de production de logements sociaux ? Ce cas se rencontre notamment dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation où il est très souvent exigé une production de logements sociaux.
Il est proposé, au cas par cas, un classement éventuel au bout de 10 ans :

- s'il y a une demande du promoteur ou de l'aménageur,

- si celui-ci s'engage à réaliser l'opération selon les exigences de la commune, donc en prenant en compte un cahier des charges qui lui serait fourni avant le début de l'opération et reprenant les critères ci-dessus énumérés.

Le conseil municipal décide de retenir les règles susmentionnées pour reprendre et classer les voies privées dans le domaine public communal.

Classement dans la voirie communale de l'impasse des Papillons.

Le maire dit que l'impasse des Papillons a été construite sur une ancienne parcelle du domaine privé de la commune, et ouverte à la circulation publique en 2017. Il conviendrait donc de l'intégrer dans le domaine public communal.
Le conseil municipal décide de classer l'impasse des Papillons dans le domaine public communal.

Dénomination de voies dans le lotissement Saint Augustin.

Le conseil municipal décide de nommer, avec l'accord de l'aménageur les voies privées du lotissement Saint Augustin, donnant rue du Rocher « impasse Jeanne Moreau » et « impasse Annie Girardot » .

Extinction de l'éclairage public.

Le maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Une réflexion a ainsi été engagée sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public et à une suppression en période estivale.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses. Cette démarche doit par ailleurs être accompagnée d'une information de la population. En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.
Le conseil municipal, par 40 voix pour et 1 abstention décide que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 23 heures à 6 heures dès que les horloges astronomiques seront installées, et que celui-ci sera coupé du 1er juin au 31 août.

Tarifs dans les bibliothèques.

Le conseil municipal vote les tarifs de bibliothèque suivants, à appliquer à compter du 1er janvier 2018 :
Cotisation annuelle pour le prêt de livres (de date à date)
Famille : 10 €
Adulte (+ de 14 ans) : 6 €
Enfant (de 2 à 14 ans) : 2 €
Cotisation semestrielle pour le prêt de supports multimédia : 10 €
Gratuité pour les minima sociaux et demandeurs d'emploi, sur justificatif.

Questions diverses.

Monsieur MUSLEWSKI s'inquiète de la disparition de la croix située près du cimetière de Chéméré. Celle-ci est privée. Rénovée, elle sera remise en place près du mur du cimetière.

Le maire avise des démarches en cours réalisées par Valorem pour le parc éolien.

A NOTER

Prochains conseils municipaux :
- Lundi 9 avril, 20 h 30
- Mardi 29 mai, 20 h 30
- Lundi 9 juillet, 20 h 30

*Les séances du conseil municipal auront lieu à la **mairie annexe de Chéméré** durant toute la période de travaux de la salle de l'Aqueduc.*

L'intégralité des comptes rendus est à retrouver sur Chaumesenretz.fr / Vie municipale / Conseil Municipal

Le journal des petits conseillers

LES VŒUX DU MAIRE DE CHAUMES-EN-RETZ

►Nous avons présenté les actions qui seront menées en 2018. Lors de la cérémonie des vœux du Maire (photos ci-dessus), nous avons eu le plaisir d'accueillir la population. La haie d'honneur que nous formions a beaucoup été appréciée.

RECONDUCTION DE LA RANDO-VÉLO LE SAMEDI 2 JUIN 2018

*►À vos agendas, la **rando-vélo** aura lieu le **samedi 2 juin 2018**. Cette année la rando-vélo va marquer l'ouverture de la semaine à vélo à Chaumes-en-Retz. Rappelons que la commune a été choisie pour l'arrivée du tour cycliste départemental 2018, le 9 juin 2018. La rando-vélo cette année sera donc une action phare sur la commune, alliant vélo, jeux en familles et rencontres intergénérationnelles. Afin de préparer au mieux cette journée, nous travaillons avec les Espaces de Vie Sociale de la commune. Notre première rencontre s'est déroulée le 3 février 2018.*

TEMPS DE PARTAGE AVEC LES PERSONNES ÂGÉES

►Les enfants du CME souhaitent mettre en place des temps de partage avec les personnes âgées. Quoi de mieux que les servir lors du traditionnel repas des anciens ! Les enfants proposeront des jeux et des chansons à leurs aînés. De plus, une action va être conduite avec les personnes fréquentant la maison du Pays'âges.

FRUITS ET LÉGUMES EXOTIQUES AU RESTAURANT SCOLAIRE

►Un courrier a été transmis aux responsables des restaurants scolaires. Un temps de rencontre va être programmé pour proposer des fruits et des légumes exotiques lors de la semaine du goût, en octobre 2018.

AMÉNAGEMENT DE DEUX AIRES DE JEUX EN 2018

►Grâce à leur engagement et leur motivation, les enfants du CME sont en passe de faire aménager deux aires de jeux sur la commune. Les enfants travaillent en lien avec les services techniques, les projets avancent bien.

PROJET DES LIAISONS DOUCES

►Les enfants du CME ont été associés au projet des liaisons douces, ci-contre un document émanant du rapport final du schéma directeur des modes doux.

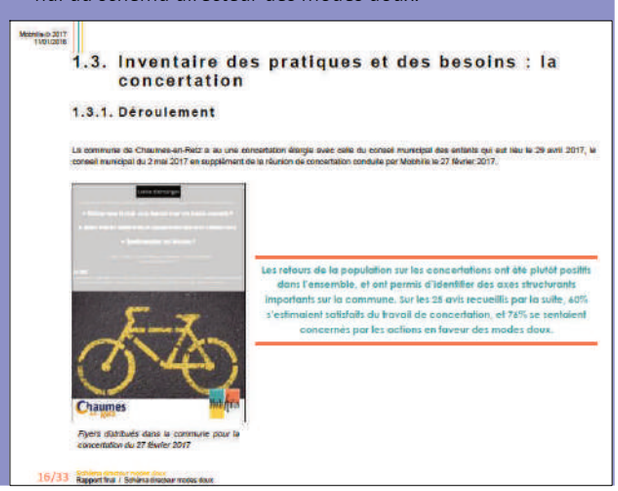

Mobiliis-b 2017
11/01/2018

1.3. Inventaire des pratiques et des besoins : la concertation

1.3.1. Déroulement

La commune de Chaumes-en-Retz a eu une concertation élargie avec celle du conseil municipal des enfants qui est lieu le 29 avril 2017, le conseil municipal du 2 mai 2017 en supplément de la réunion de concertation conduite par Mobiliis le 27 février 2017.

Les retours de la population sur les concertations ont été plutôt positifs dans l'ensemble, et ont permis d'identifier des axes structurants importants sur la commune. Sur les 28 avis recueillis par la suite, 40% s'estimaient satisfaits du travail de concertation, et 76% se sentaient concernés par les actions en faveur des modes doux.

Chaumes

Flyers distribués dans la commune pour la concertation du 27 février 2017

16/33 Schéma directeur modes doux
Rapport final / Schéma directeur modes doux

ÉTAT CIVIL

Naissances

07/11 : Nolan BERNETEAU (C), **04/12** : Lucile FORGET (C), **18/12** : Hayden KNOFF (A), **02/01** : Lucas MOINET (C), **12/01** : Mélodie RONDEAU (A), **22/01** : Evan HERVY (LS), **27/01** : Sacha LEVEQUE (A), Maylin MORNET (LS), **07/02** : Maggy MABILEAU (A), Raphaël ORJUBIN (C), **09/02** : Raphaël ROUSSEAU (A), **12/02** : Lowenn MALBOEUF (A).

Mariages

02/01 : Béatrice GUYOT et Pascal PELLETIER (C).

Décès

27/11 : Henri CHOBLET (C), **15/12 :** Octave FOUCAUD (A), **18/12** : Joseph SORIN (A), **23/12** : Raymond RONDINEAU (A), **26/12** : Jeanne CORBE (C), **09/01** : Jeannine BROUSSOT (C), **12/01** : Céline SERGENT (A), **30/01** : Germaine LERAY (A), **02/02** : Henriette GUEDON (A), **06/02** : Michelle DEAU (A), **09/02** : Joseph DOUSSET (A).

TRAVAUX DES CIMETIÈRES

Les commissions « sociale et environnement » tiennent à vous informer sur les modifications et la gestion de leurs espaces.

■Chéméré

Comme vous l'avez constaté lors de la Toussaint, l'enrobé a été réalisé afin de permettre l'accessibilité au cimetière secteur Chéméré. Le portail a été changé, non par coquetterie, mais pour délimiter l'espace adapté aux véhicules de marbrerie. Nous avons choisi de le motoriser et de programmer les horaires d'hiver et d'été afin de le sécuriser.

■La Sicaudais, Arthon

Au programme 2018, La Sicaudais et Arthon verront eux aussi la transformation qui permettra un accès favorisé pour tous avec la réalisation des enrobés. En seconde partie viendront l'embellissement par la refonte des espaces verts, des espaces déchets, les remises en peinture des portails et portillons, le nettoyage et la réfection des monuments aux morts, le ré-aménagement des jardins du souvenir avec l'implantation de cavurnes pour les inhumations d'urnes au sol.

■Abandon des produits phytosanitaires

Face aux nouvelles réglementations, aux impératifs d'abandon de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, le cimetière reste souvent la dernière frontière en matière de gestion écologique. Nous sommes confrontés aux exigences de « propreté » et à l'objectif « zéro phyto », nombre d'obstacles (temps de travail important, intolérance par rapport à la végétation spontanée...) pourront être levés lorsque nos cimetières seront aménagés avec le végétal.
Vous l'avez compris, la nature a besoin de reprendre ses droits. Laissons-la verdir nos allées et abords de tombes.

Marie-Laure David et Anne Crom

À noter :
En raison de la motorisation du portail de Chéméré, le cimetière est ouvert de 8h à 19h toute l'année. Les horaires seront étendus de 7h à 22h du 1/06 au 31/08 (période correspondant à l'extinction de l'éclairage public).

COLIS DES AÎNÉS

287 colis distribués !

287, c'est le nombre de bénéficiaires des colis de Noël (aînés de 75 ans et plus n'ayant pas assisté au repas des aînés en octobre 2017). Ces colis gourmands, préparés par les membres des trois clubs de retraités de la commune, ont ensuite été distribués par les élus et les membres du CCAS de Chaumes-en-Retz... Une belle occasion de vérifier que les fêtes de fin d'année se préparaient dans les meilleures conditions !

Si votre colis n'a pas été livré, vous avez la possibilité de le retirer auprès de la mairie principale de Chaumes-en-Retz (02 40 21 30 11).

APPEL AUX DONS

La commune fait appel à votre générosité !

Le logement du premier étage de la maison de la gare secteur Chéméré devient un **logement d'urgence temporaire**. Il sera exclusivement réservé aux Calmétiens. Il fait 45 m² et dispose d'une petite chambre, placards, d'une salle d'eau et d'une cuisine équipée financée par la commune. Afin de rendre le logement immédiatement habitable, les élus font appel à votre générosité pour le meubler et l'équiper. Nous aurions besoin de :

- 1 table repas
- 4 chaises
- 1 micro-onde
- 1 canapé-lit (clic-clac)
- 1 table basse
- 1 TV + 1 meuble TV
- 1 buffet ou 1 armoire
- 1 lit 2 personnes
- 1 Lave-Linge
- De la vaisselle (assiettes, verres, couverts, tasses, bols, plats, casseroles, poêles, ustensiles divers...)
- 1 meuble étagère
- Le nécessaire de nettoyage (balai, serpillière, bassine, seau...).

Nous vous remercions de vous faire connaître aux accueils des mairies afin d'organiser au mieux la collecte. Le logement devra être opérationnel **courant avril ou mai** prochain.

Un grand merci pour votre participation !

DOJO

Les travaux d'installation des futurs locaux du dojo se situant à la salle des sports (secteur Arthon) sont maintenant achevés.

Nos agents communaux ont en grande partie œuvré à ce chantier. Encore quelques travaux pour finaliser les rangements et le déménagement du dojo pourra s'envisager (courant 2e trimestre).

Après le déplacement de la bibliothèque, petit à petit, l'emplacement rue des Moutiers se libérera pour recevoir le chantier de l'agrandissement de notre future mairie.

UN NOUVEAU CALVAIRE POUR LE CIMETIÈRE DE CHÉMÉRÉ

Depuis des générations, un calvaire est adossé au cimetière de Chéméré.
Que nous venions au cimetière ou que nous passions devant, cette croix constitue un repère important pour les habitants de Chéméré, un patrimoine auquel beaucoup sont attachés. Pour les croyants, elle est un signe d'espérance ainsi qu'un appel à la prière et au recueillement. Le calvaire qui vient d'être démonté n'était pas le premier. Plusieurs croix se sont succédées à cet emplacement, d'abord en bois, avant d'être remplacées par la dernière, en béton, peu après la seconde guerre mondiale. Mais celle-ci aussi commençait à vieillir dangereusement. Des infiltrations avaient détérioré le béton et son armature d'acier, au point qu'on pouvait craindre que la croix ne tombe lors d'une tempête. Ce calvaire appartenant à la paroisse, il était de sa responsabilité de veiller à la sécurité du site tout en conservant et restaurant ce qui pouvait l'être de ce calvaire. À mon arrivée sur la paroisse il y a dix-huit mois, cette question m'a été présentée rapidement.

Après réflexions et consultations, avec le conseil des affaires économiques de la paroisse, nous avons décidé de procéder au démontage du calvaire, à la restauration des statues en fonte du Christ, de la Vierge Marie et de saint Jean, afin de le remonter sur une nouvelle base au niveau du mur du cimetière avec une nouvelle croix en bois exotique, dont la durée de vie est bien supérieure aux bois de nos régions. La paroisse a pu assurer le financement de cette opération grâce à la prochaine vente du terrain où se trouvait le calvaire. Les travaux de démontage de l'ancien calvaire ont débuté cet hiver. Les lecteurs du bulletin paroissial en avaient été prévenus quelques mois auparavant. Certains Calmétiens ont pu être touchés, et même peinés de voir ce démontage, surtout s'ils n'avaient pas connaissance de la reconstruction à venir. Qu'ils sachent que je suis désolé que nous leur ayons causé tant d'émotions. Le nouveau calvaire, avec ses statues repeintes et sa croix neuve, sera **inauguré et béni le dimanche 29 avril** après la messe en l'église de Chéméré (vers 10h45/11h). N'hésitons pas à y venir nombreux. Nous y sommes tous invités.

Père Gilles de Cibon,
Curé de la paroisse Sainte Anne-Françoise en Retz

RÉNOVATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE ST MARTIN

Fin d'année 2017, les travaux de rénovation du clocher de l'église Saint Martin ont débuté, avec le montage d'un échafaudage impressionnant. 7 mois de travaux seront nécessaires et mobiliseront tailleurs de pierre, charpentiers, maçons, couvreurs...
À l'issue de ce chantier, nous pourrons redécouvrir le clocher de 125 ans dont la couverture est constituée de losanges en cuivre (au lieu des traditionnelles ardoises).

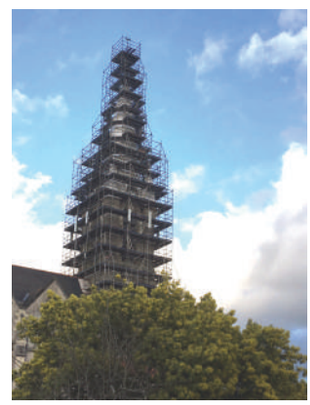

L'échafaudage en quelques chiffres :

46
tonnes de structures métalliques

48,5
mètres de haut

3
semaines de montage

BILLARD

Quelques travaux bien utiles.
À la salle de la Carambole, l'ambiance est toujours au beau fixe, animée par des adhérents dynamiques. Mais voilà, cette salle en préfabriqué semble toute proche (voire dépassée) de sa limite d'âge : des entrées d'eau ça et là venaient gâcher l'ambiance.

Désireuse de rester là encore quelques temps, l'association (conduite par Joseph Garriou) a entrepris de venir à bout de ces maudites fuites et a décidé de prendre à sa charge une partie des travaux de colmatage. Voilà maintenant la salle de la Carambole hors d'eau !

Un grand merci à toute l'équipe pour laquelle le mot « bénévolat » prend ici tout son sens. Nous pouvons donc souhaiter encore plein de convivialités et plein de « carambolages » à la Carambole !

PROJET DE REQUALIFICATION DU COMMERCE EN CENTRE BOURG DE CHÉMÉRÉ

Le cabinet d'urbanisme « Sites et Projets » a été retenu pour accompagner la réflexion des élus sur le projet de requalification du commerce rue de Saint Hilaire et rue de Pornic. Après un diagnostic de l'existant, une phase de proposition d'organisation d'un projet futur sera présentée aux habitants afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

DIAGNOSTIC URBAIN : LES SEQUENCES URBAINES ET LE TISSU URBAIN

Séquences urbaines caractérisées par du bâti remarquable et d'accompagnement, et ponctuées de respirations visuelles (jardins, murets d'accompagnement...)

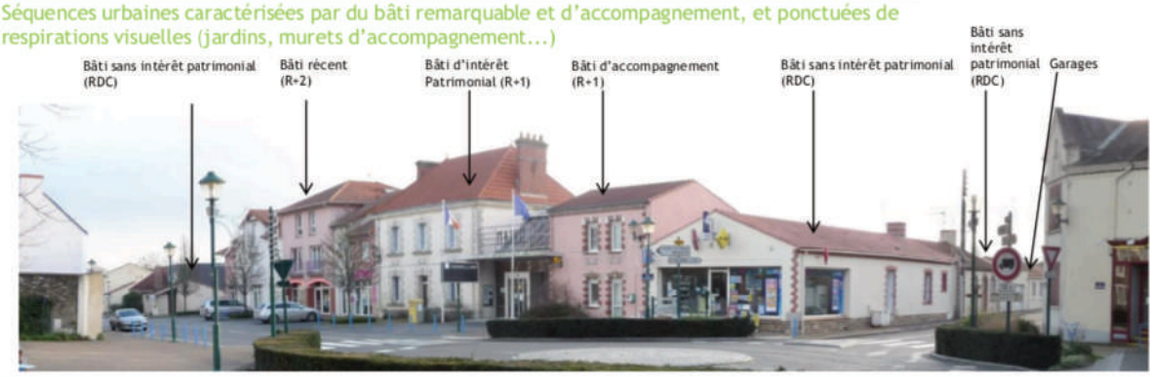

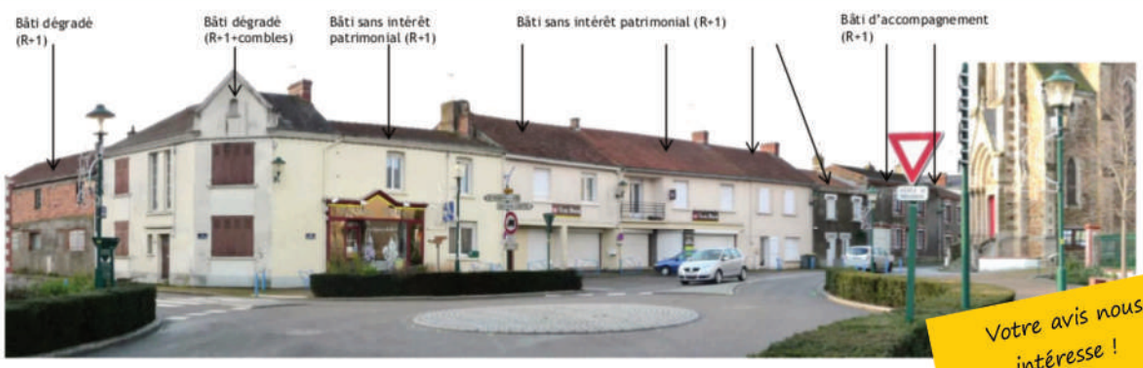

Votre avis nous intéresse ! Venez nombreux le lundi 26 mars 2018 à 18 h, en mairie annexe de Chéméré

LES ENJEUX

AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS ET LES ESPACES PUBLICS

- Requalifier le carrefour
- Requalifier l'espace arrière du prieuré
- Valoriser le jardin pour l'accueil du public
- Créer/améliorer les continuités piétonnes
- Envisager la création d'une continuité piétonne ?
- Assurer une veille foncière sur le foncier mutable à court/moyen terme ?

VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI ET LES SÉQUENCES URBAINES

- Mettre en valeur le bâti remarquable
- Préserver le petit patrimoine (murets...)
- S'interroger sur l'avenir du bâti sans intérêt patrimonial ou dégradé
- Requalifier les fronts bâti et créer des nouvelles séquences urbaines
- Valoriser les axes de vue sur l'église

DYNAMISER LE CENTRE-BOURG EN PROPOSANT UN RENOUVELLEMENT URBAIN SUR L'ILOT DE LA BOULANGERIE AVEC UNE PROGRAMMATION COHERENTE (commerces, logements)

EXPO
« SAUVAGES DES RUES »
Cette exposition a pour objectif de changer notre regard sur la flore spontanée qui pousse en ville, et qui parfois appelée à tort **mauvaises herbes**. Elle invite les habitants de la commune à s'interroger sur les notions de **beau** et de **propre**. L'exposition permet d'amorcer la discussion avec la population sur les **dangers des pesticides** pour la santé et l'environnement, l'évolution du désherbage dans les communes...

Cette exposition est composée de **19 posters** qui illustrent avec une photo et une citation, une herbe spontanée pouvant être rencontrée en ville. Afin d'accompagner cette exposition, un dépliant sera à la disposition des habitants dans les mairies. Il comprend un plan de localisation des 19 posters et un questions/réponses sur ces plantes.

Bonne déambulation et belles découvertes dans les rues communales du 1er au 15 avril (Arthon) et du 16 avril au 1er mai (Chéméré).

CARRIÈRES DES CHAUMES

Ces anciennes carrières présentent une diversité floristique et faunistique intéressante avec un bon nombre d'espèces patrimoniales. Certaines espèces sont menacées sur le site entre autres par l'absence d'entretien (développement de ronciers) et par le passage répété d'engins motorisés. Afin de préserver la qualité du site, la commune de Chaumes-en-Retz a pour objectifs de **prendre des mesures de gestion et de restauration les plus appropriées sur le long terme pour assurer la pérennité du site**. Dans ce contexte, la commission municipale « cadre de vie, environnement » organise une matinée éco-citoyenne et fait appel aux bonnes volontés pour le ramassage des déchets sur le site.

DÉSHERBAGE ÉCOLOGIQUE « ZÉRO PESTICIDE »

Pissenlits, pâquerettes, mauvaises herbes fleurissent en abondance au printemps dans les espaces verts de la ville. Mais aussi aux abords des propriétés des habitants, le long des trottoirs. Aujourd'hui les élus souhaitent renforcer la participation et l'implication de tous dans la gestion collective du cadre de vie.

La municipalité en appelle donc à la population pour maintenir en bon état de propreté les trottoirs et grilles d'écoulement devant leur habitation.
Le **désherbage doit être réalisé par arrachage, binage**, à l'exclusion de l'utilisation de produits phytosanitaires, pour le respect de l'environnement.

ENCOMBRANTS MÉNAGERS

(secteur Arthon uniquement)
Cette collecte se fait **sur inscription avant le 31 mars 2018** auprès du service environnement de la communauté d'agglomération. Les particuliers inscrits déposeront leurs encombrants la veille du jour de ramassage. Les personnes intéressées devront spécifier la nature du matériel à collecter. Elles seront ensuite informées de la date exacte de la collecte.

→Service environnement : 02 51 74 28 10 du lundi au vendredi de 9h-12h30 et 14h-17h.

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Afin de permettre aux usagers de réduire la quantité de déchets présentés à la collecte, Pornic Agglo Pays de Retz propose une aide à l'achat d'un composteur. Le montant de la subvention est fixé à 20 € par foyer dans la limite des frais engagés et sur présentation de justificatifs (copie de la facture d'achat, justificatif de domicile et RIB à jour). Le formulaire de demande de remboursement est téléchargeable sur le site internet de Pornic Agglo Pays de Retz. ***www.pornicagglo.fr***

POUR RECYCLER IL FAUT TRIER !
Depuis le 1er janvier 2018 tous les emballages se trient. Pornic agglo pays de Retz s'engage pour le recyclage des emballages ménagers. Les habitants peuvent désormais déposer tous les emballages sans exception dans le bac à couvercle jaune.

Une simplification majeure du geste de tri. Les emballages en verre sont toujours à déposer dans les colonnes verre.
Les papiers sont également à déposer dans les colonnes papier.
→ Plus d'infos : www.trionsensemble.fr

DÉCHÈTERIES : LES NOUVEAUX HORAIRES !

DÉCHÈTERIE DE LA TARTINIÈRE CHAUMES-EN-RETZ

Astuce
Papiers et verre : pensez aux points de tri proches de chez vous. Localisez-les sur www.trionsensemble.fr

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
01/01 au 31/12	8h30 – 12h30	Fermée	8h30 – 12h30	Fermée	13h30 – 17h30	8h30 – 12h30 13h30 – 17h30

DÉCHÈTERIE DU PONT BÉRANGER SAINT-HILAIRE-DE-CHALÉONS

Astuce
Réparer plutôt que jeter, louer plutôt qu'acheter sont des solutions pour réduire le volume de nos déchets.

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
01/01 au 31/12	9h00 – 12h00 14h00 – 18h00	Fermée	9h00 – 12h00 14h00 – 18h00	9h00 – 12h00 14h00 – 18h00	10h00 – 12h00 14h00 – 17h00 *	9h00 – 12h00 * 14h00 – 18h00 *

* créneaux horaires interdits aux dépôts des professionnels

5 ÉOLIENNES EN PROJET SUR LA COMMUNE

En accord avec les élus, la société VALOREM a lancé une étude de faisabilité d'un projet éolien sur la commune de Chaumes-en-Retz au début de l'année 2017. Réalisée par des bureaux d'études ou experts indépendants, celle-ci consiste en une analyse très précise du site, au travers de son environnement physique, naturel, paysager et humain. Elle se décompose en 2 temps :

- **une analyse de l'état initial,**
- **une identification des effets possibles du futur parc afin de l'intégrer au mieux aux spécificités du site.**

VALOREM compare plusieurs variantes d'implantation puis choisit la plus adaptée aux enjeux du territoire, tout en assurant une production d'électricité optimale. L'implantation, projetée à Chaumes-en-Retz, se compose de 5 éoliennes. Elle respecte les recommandations des experts indépendants, des bureaux d'études et des services de l'État. La carte ci-dessous représente la zone d'étude du projet et l'emplacement prévu pour chaque éolienne. Après une enquête publique, Madame la Préfète aura la possibilité de valider le permis de construire.

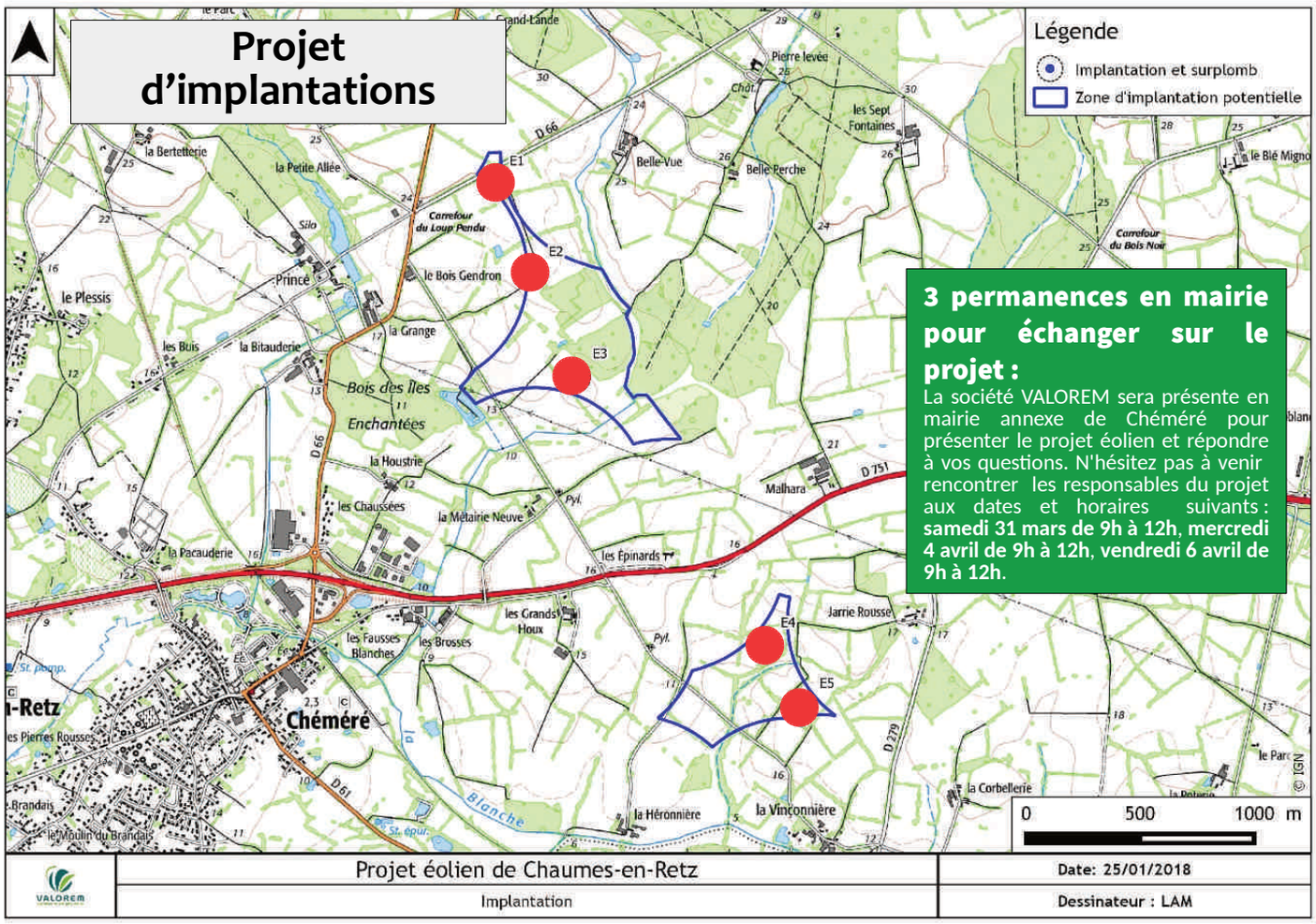

3 permanences en mairie pour échanger sur le projet :
La société VALOREM sera présente en mairie annexe de Chéméré pour présenter le projet éolien et répondre à vos questions. N'hésitez pas à venir rencontrer les responsables du projet aux dates et horaires suivants : **samedi 31 mars de 9h à 12h, mercredi 4 avril de 9h à 12h, vendredi 6 avril de 9h à 12h.**

LA CHAPELLERIE PASSE AU BIO

Installés depuis août 2010, au Domaine de La Chapellerie, 28 Ha situés majoritairement sur la commune de Chaumes-en-Retz et de Villeneuve-en-Retz sont exploités par Arnaud et Erika Briand.

Sur cette surface, sont implantés 10 cépages différents permettant d'élaborer une large gamme de vins (blancs, rosés, rouges, secs, sucrés, tranquilles et effervescents). Depuis leur installation, Arnaud et Erika s'efforcent de respecter leur environnement en conduisant les vignes de manière éco-responsable. Leurs choix pour l'entretien du vignoble ont toujours été orientés vers des solutions biologiques. Ils ont déjà mis en place le désherbage mécanique sur le rang et entre les ceps. La protection des vignes est assurée par des stimulateurs de défenses naturelles, des biocontrôleurs et des produits homologués AB (soufre, cuivre). Ils élaborent également leurs vins en respectant le cahier des charges de vinification biologique. Après 4 années, ils ont décidé de franchir le cap et de **se convertir à l'Agriculture Biologique**. Ils s'engagent dans cette démarche pour s'assurer, ainsi qu'à leurs salariés de travailler dans de bonnes conditions et de limiter les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires. Cet engagement permet également d'informer et de rassurer les habitants de la commune sur les pratiques culturales et de garantir aux clients des vins plus sains et produits en respectant l'environnement. Le vignoble est **entré en conversion à l'agriculture biologique depuis le 1er novembre 2017**. Cette phase durera 3 années, avec des contrôles réguliers pour garantir le respect du cahier des charges. Après cette étape, les vignes seront certifiées et **le millésime 2021 pourra revendiquer la mention « vin biologique »**. En attendant ce moment, vous pouvez toujours soutenir ce projet en parrainant des ceps de vigne du domaine. En achetant à l'avance les vins qui seront produits, vous devenez « parrain » de ceps et ces « filleuls » vous donneront vos « étrennes » après la mise en bouteille.

Plus d'informations : www.adopte1cep.com

LA FIBRE A CHAUMES-EN-RETZ

Le déploiement du très haut débit en fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH), sur la phase 2017-2021, va projeter plus de 100 000 foyers du département vers une nouvelle ère numérique avec la construction d'un nouveau réseau de communications électroniques pour pérenniser l'attractivité et la compétitivité du territoire.
Le Département de Loire-Atlantique a dévoilé son programme de déploiement de la fibre optique d'ici 2021 : le secteur d'Arthon en Retz sera concerné dès 2019 et bénéficiera du très haut débit sur une bonne partie de la commune en 2020 (cf. carte). La phase d'études préalables aux travaux vient de commencer, dans une partie du bourg et dans la zone d'activités du Butai.
Pour obtenir ce très haut débit, il faudra contacter les opérateurs internet et souscrire un contrat spécifique fibre optique. Vous pouvez retrouver ces informations sur **numerique.loire-atlantique.fr**

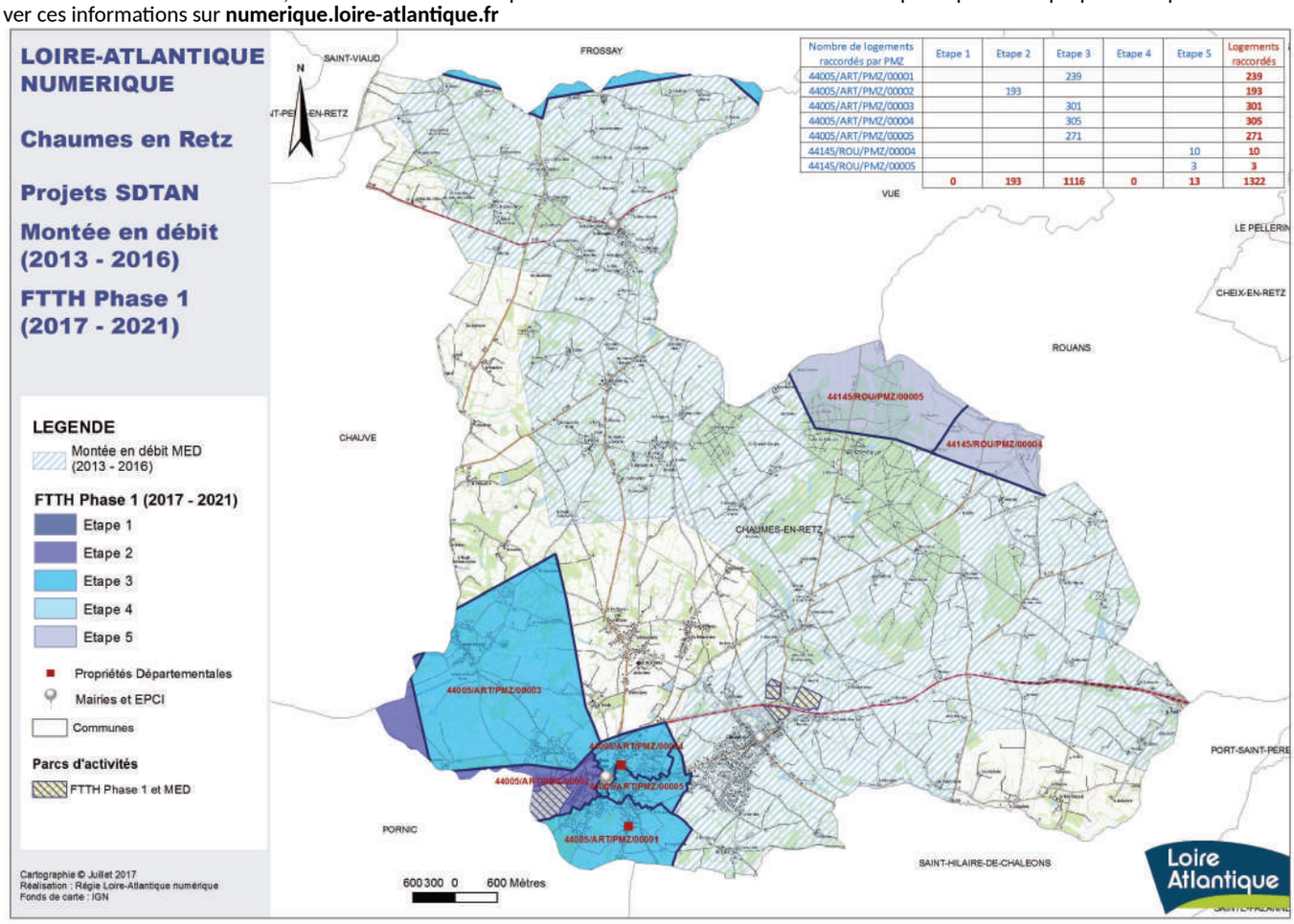

Nombre de logements raccordés par PMZ	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5	Logements raccordés
44005/ART/PMZ/00001			239			239
44005/ART/PMZ/00002		193				193
44005/ART/PMZ/00003			301			301
44005/ART/PMZ/00004			305			305
44005/ART/PMZ/00005			271			271
44145/ROU/PMZ/00004					10	10
44145/ROU/PMZ/00005					3	3
	0	193	1116	0	13	1322

NB : Le secteur de Chéméré, ayant déjà bénéficié de la montée en débit, n'est pas programmé pour le moment pour un aménagement en fibre.

Pour toutes questions
✆ : 0 800 80 16 44 (Numéro Vert)
✉ : lan@loire-atlantique.fr

INTERNET PAR SATELLITE : UNE ALTERNATIVE

Vous n'êtes pas éligible au haut et très haut débit : le département vous aide pour l'acquisition et l'installation d'un kit satellite.
Certaines habitations restent difficiles à connecter au haut et très haut débit. Pour elles, le département poursuit son effort de soutien avec l'octroi d'une aide financière **(jusqu'à 350 €)** pour l'achat et l'installation d'un kit satellite.

Pour qui ?
Les particuliers, les entreprises, les agriculteurs, les commerçants, ou des professionnels indépendants.

Dans quelles conditions solliciter l'aide du département ?
Les locaux d'habitation ou professionnels doivent être situés dans le département de Loire-Atlantique, dans un secteur non éligible à l'ADSL ou dont le débit est inférieur à 3 Mbits. Aucun déploiement de la fibre optique ne doit être prévu à moins de 2 ans. Le seuil de débit pourra être considéré avec plus de souplesse pour les professionnels. L'aide peut également concerner l'achat de tout autre équipement utilisant une technologie alternative (routeur 4G...).

Comment en bénéficier ?
Vérifiez **l'inéligibilité** de votre ligne avec degrouptest.com ou ariase.com. Les services du Département pourront faire cette vérification. Faites installer l'antenne par un antenniste professionnel et agréé. Les opérateurs ont agréé un réseau d'antennistes. N'hésitez pas à vous renseigner.
Abonnez-vous à l'opérateur internet satellite de votre choix et à une offre de votre choix selon vos besoins.

Pour percevoir cette subvention, adressez un courrier au conseil départemental de Loire-Atlantique en y joignant :
- le formulaire ADSL haut débit (à télécharger sur le site loire-atlantique.fr),
- un RIB bancaire ou postal,
- la facture acquittée de l'installation par un antenniste.

ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le réseau d'éclairage public, installé depuis de nombreuses années sur certains secteurs, compte environ **900 points lumineux** sur l'ensemble du territoire de Chaumes-en-Retz. Sa maintenance revêt donc une importance particulière. La commune a confié au SYDELA, syndicat d'électrification de la Loire-Atlantique, le suivi et l'entretien en privilégiant les interventions préventives. Il est prévu **3 contrôles annuels** de ce réseau. Les pannes, constatées par les habitants qui préviennent la mairie, sont signalées et une **intervention payante d'une société spécialisée** est mandatée pour réparation. Dans un souci d'efficacité et dans un objectif de bonne gestion financière, nous **regroupons les interventions**. Merci à chaque Calmétien pour sa participation active à la signalisation des pannes. La gestion de la réparation s'organise dans un délai différencié en fonction de l'importance de la panne. Merci de votre compréhension.

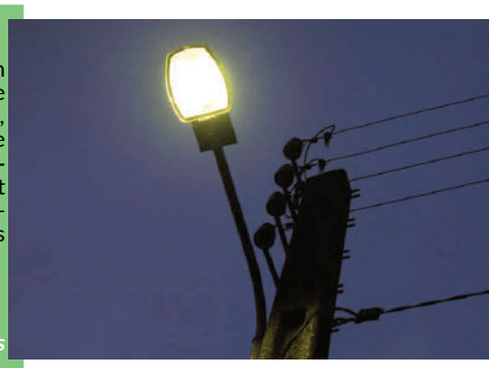

Rappel

Le conseil municipal a décidé que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 23 h à 6 h dès que les horloges astronomiques seront installées, et que celui-ci sera totalement coupé du 1/06 au 31/08.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Travaux sur le bassin versant du canal de Haute Perche

À l'initiative de Pornic Agglo Pays de Retz, une enquête publique va être lancée au cours du 1er semestre 2018 concernant les travaux qui vont être conduits, dans la période 2018-2023, sur le bassin versant du canal de Haute Perche. Partant du constat qu'un grand nombre de cours d'eau de notre secteur sont dégradés (forte érosion, surcreusement, chutes d'arbres, envasement et ensablement des zones basses du marais), des chantiers de restauration de ces milieux vont se réaliser avec pour objectifs :

- retrouver des cours d'eau avec un fonctionnement hydrologique et physique plus proche du naturel,
- bloquer les phénomènes d'érosion et de déstabilisation du lit et des berges,
- améliorer l'auto-épuration des eaux et donc leur qualité,
- retrouver des milieux accueillants pour la faune aquatique,
- réguler les espèces invasives(ragondins, jussie,...),
- curer les zones trop envasées du marais.

Nous vous invitons à venir vous renseigner et vous exprimer sur ces projets. Nous communiquerons les dates et lieux de l'enquête, dès qu'ils seront connus.

CONSEIL DES SAGES

Le samedi 20 janvier, le Conseil des sages de Chaumes-en-Retz s'est réuni pour sa première assemblée générale, et ce, en présence d'une partie du conseil municipal.
Afin de mieux se connaître, la réunion a commencé par une présentation de tous les présents. Ensuite, **Michel Le Guyader** a procédé à la lecture du rapport moral, occasion de faire le point sur ce qui a été fait en 2017, de revenir sur ce qui est en cours, et de bien repréciser le rôle du conseil des sages. A ce sujet, il a insisté sur deux points :

- **Le Conseil municipal peut, s'il le souhaite, prendre avis auprès d'eux sur tel ou tel sujet à traiter par lui. A cet effet, il convient d'être rapide en terme de timing pour que cette sollicitation ne retarde pas une décision.**
- **Les conseillers ne doivent surtout pas hésiter à demander l'aide du conseil des sages pour quoi que ce soit.**

Ensuite, M. Leclève, maire, a pris la parole, ainsi que M. Laigre. Ils ont en particulier abordé les cérémonies du 11 Novembre à venir, centenaire de l'armistice de 1918. Ils sollicitent, en effet, le Conseil des sages pour faire des propositions quant à l'organisation de cet événement. D'autres sujets, qui vont jalonner cet année 2018, ont été abordés .
La réunion s'est terminée autour de la galette et du verre de l'amitié, ce qui a permis de compléter la prise de connaissance entre les deux conseils.

NOUVEAU : DES BOÎTES À LIVRES !

En fin d'année, 3 boîtes à livres ont été installées sur la commune **place du Relais-Arthon, place de l'église-Chéméré, près de la bibliothèque-La Sicaudais.** Ce nouvel équipement est le résultat d'une réflexion menée au sein des EVS (Espace de Vie Sociale) au sein desquels habitants et associations (Arthon Animation Rurale et Association familiale de Chéméré) imaginent le mieux vivre ensemble et développent des projets d'accès à la culture et aux loisirs. Réalisées par un bénévole (**Alain Laferrière**), les boîtes ont été installées par les services municipaux. Il s'agit d'un service gratuit qui ne demande aucune inscription et son fonctionnement est expliqué dans chaque boîte...

▷On peut
lire sur place, emporter un livre, garder un livre, rapporter un livre emprunté dans l'une des boîtes, déposer un livre que l'on souhaite partager.

▶On ne peut pas
déposer des livres empruntés à la bibliothèque, déposer plus de 2 livres.

STOP au vandalisme !
à peine installée, la boîte à livres de la place du Relais a subi les assauts de personnes malveillantes. Les boîtes à livres sont le fruit du travail conjoint d'habitants, d'associations, de bénévoles et des services techniques pour tous les habitants de notre commune. Merci d'en prendre soin et de respecter ce travail. Il peut donner accès à la lecture à tous les publics.

Pages spéciales « écoles »

ÉCOLE JEAN MONNET

La fête de l'école Jean Monnet aura lieu **le samedi 23 juin 2018**, vous êtes les bienvenu(e)s, petits et grands, pour partager ce moment festif qui vient traditionnellement ponctuer la fin de l'année scolaire. Le projet culturel autour de la mise en scène du personnage **Harry Potter** aboutira à une représentation lors de la fête de l'école ce 23 juin 2018.

Les **conseils d'enfants** ont lieu une fois par période, les élèves investissent cette instance. Ils apprennent notamment à donner leur opinion, à représenter leurs camarades, à prendre la parole, à rechercher, trouver et adapter des solutions aux problèmes constatés (en classe, sur la cour) ou encore s'adressent directement à la mairie pour mener à bien des projets concrets (tracés de lignes au sol sur la cour de récréation, demandes de structures de jeux, installation de paniers de basket-ball).

Départ des élèves de CM1-CM2 en **classe découverte à Saint-Lary** du 29 janvier au 2 février 2018. La classe de cycle 3 de l'école Charles Perrault de La Sicaudais a également participé à ce séjour. Les enfants seront sensibilisés au milieu montagnard.

Projet arts plastiques pour les élèves des classes de la maternelle « **contraires, contrastes et création** ». Ce projet départemental se finalise par une exposition à la salle des roches à St Brévin du 22 mars au 9 avril 2018.

ÉCOLE NOTRE DAME

L'année est déjà bien avancée, ce qui nous a permis de vivre des temps forts au sein de notre petite communauté éducative :

- l'élection de nos délégués,
- la première assemblée d'enfants salle Ellipse,
- le marché de Noël,
- la sortie cinéma à Pornic.

De nombreux projets sont encore à venir :

- les séances de natation,
- le chant choral pour les maternelles et CP,
- la danse contemporaine pour les CE et CM,
- la classe transplantée des CM en avril,
- les différentes sorties scolaires des autres classes,
- la fête du projet.

Les CM débutent également une initiation à la langue allemande avec un professeur de collège. Un projet « solidarité » est lancé avec la Communauté Locale d'Établissement (C.L.E). Pour ce projet, nous travaillerons avec une association Malgache de Rouans et partagerons des temps forts avec les écoles du secteur au mois de juin.

Vous pouvez découvrir l'école sur le site : **notre-dame-chemere.fr**
Une année bien remplie !

Inscriptions pour septembre 2018
✆ : 02 40 64 85 15
✉ ec.chemere.notre-dame@ec44.fr (pour inscrire prioritairement les enfants nés en 2015).

ÉCOLE SAINTE-MARIE

L'année scolaire a très bien démarré à l'école Sainte Marie. Nous accueillons de nombreuses nouvelles familles et nous les remercions vivement pour la confiance qu'elles nous accordent.

Les temps forts balisent notre année scolaire. Les élèves ont mis les petits plats dans les grands lors de notre fête de rentrée et le marché de Noël a connu un très grand succès. Grâce aux bénéfices et à une participation financière de l'APEL, nous avons acheté des jeux de cour (tricycles, brouettes, jeux de sable...). De quoi faire la joie des grands et des petits en plus de la nouvelle structure de jeu et de la construction de nouveaux sanitaires !
Notre carnaval aura lieu le 16 février prochain. Nous défilerons dans les rues de Chaumes-en-Retz, en passant bien entendu par la maison de retraite. Les personnes âgées nous ont promis de se déguiser !
Le respect des différentes générations, le respect de soi et de l'autre sont au cœur de notre projet éducatif. Nous attachons de l'importance au bien vivre-ensemble, basé sur l'écoute de l'autre et de ses besoins. Pour l'occasion, nous avons fait appel à un artiste « Kafé Korsé » qui viendra nous aider à peindre des fresques dans les cours maternelle et primaire autour de ce thème. L'équipe enseignante travaille avec les élèves tout au long de l'année autour de nombreux artistes afin de les enrichir de références artistiques, de différentes techniques et développer leur curiosité.
Nous avons hâte de vous faire profiter de nos créations lors de notre fête de projet le vendredi 15 juin. En attendant, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'école **arthon-saintemarie.fr** pour suivre notre projet !

L' OGEC de l'école Notre Dame organise une collecte de papiers afin de récolter de l'argent pour financer les différents projets de l'école (sorties pour les enfants, travaux de l'école, activités parascolaire...).
Une benne sera mise à disposition à l'école du lundi 16 avril au samedi 21 avril *(entrée par la rue de la Blanche).*
Cette semaine-là, vous pourrez venir y déposer vos papiers le soir après l'école à 16h20(sauf le mercredi) et le samedi matin de 10h à 12h.
En attendant cette date, nous vous demandons de garder vos papiers : magazines, journaux, livres, annuaires, cahiers, publicités (pas de plastique)...
Plus la quantité de papiers déposée sera importante, plus la somme récoltée pour l'école le sera également.

Merci à tous !

Dates des fêtes des écoles

École Sainte-Marie : 20 mai
École Jean Monnet : 23 juin
École Sainte-Victoire : 23 juin
École Armelle Chevalier : 30 juin
École Charles Perrault : 30 juin
École Notre Dame : 1er juillet

ÉCOLE ARMELLE CHEVALIER

En 2017-2018, nous travaillons autour du thème les « Arts visuels ». Aussi, les classes vont effectuer des sorties. Cela leur permettra d'enrichir leur culture artistique.

Cela commencera pour le cycle 1 avec le thème «**contraire, contraste et création** ». Certaines classes exposeront leurs productions à la salle des Roches à St Brévin du 21 mars au 9 avril 2018. Les élèves iront visiter « la Villa Cheminée » à Cordemais dans le cadre d'une participation aux ateliers Estuarium. C'est une œuvre contemporaine de l'artiste Japonais Tatzu Nishi. C'est une animation en extérieur et intérieur permettant aux enfants d'étudier l'évolution de la représentation du paysage dans l'art au fil des siècles. Différentes pratiques artistiques sont proposées : croquis, dessin, pastel, land'art ou encore peinture au couteau. Ils se rendront également chez une artiste à Machecoul. Puis le travail se continuera avec les cycles 2 et 3 sur le thème « **infiniment grand, infiniment petit...** ». Les élèves de ces classes se déplaceront à Mindin à Saint Brévin.

Ils se retrouveront autour du « serpent d'océan ». Ce dernier est une œuvre d'art monumentale réalisée en 2012 par l'artiste Huang Yong en aluminium. L'œuvre est installée à la pointe du Nez-de-chien à Mindin sur le territoire de la commune de Saint-Brévin. De plus les élèves du cycle 2 bénéficient de l'intervention d'un artiste peintre de Pornic pour 8 séances afin de découvrir la technique de la peinture au couteau. Et pour clôturer l'année scolaire toujours sur ce thème, les enfants participeront à une exposition intitulée « **la grande lessive** ». Cette dernière a pour principe de présenter une réalisation – que ce soit dessin, peinture, poésie visuelle ou autre – à deux dimensions à l'aide de pinces à linge pour une durée limitée. Comme tous les ans également, le cycle 2 et 3 donneront une représentation au théâtre. Nous n'oublierons pas aussi toutes les manifestations organisées par l'association de parents d'élèves.

À bientôt

ÉCOLE CHARLES PERRAULT

La classe de CE2-CM1-CM2 de l'école Charles Perrault est partie en classe de découverte du 29 janvier au 2 février à St Lary Soulan dans les Pyrénées, en compagnie de leur enseignante Madame Henry et de Martine Monnier. Le financement a été assuré par l'Association des Parents d'Elèves, l'école, les parents et l'amicale laïque. Le transport a été partagé avec l'école Jean Monnet. Les enfants ont pu s'initier au ski. Les élèves ont été très performants, tous ont au moins eu l'ourson, et les récompenses vont jusqu'à la deuxième étoile. Certains grands débutants ont même validé leur première étoile ! Les enfants ont participé à une course de luge sponsorisée par une grande marque de bonbons et chaque gagnant recevait un sachet de chamallows... Les enfants de La Sicaudais sont très forts... et très généreux car ils ont décidé de partager leur butin avec les enfants de l'école Jean Monnet lors de la boum puis avec les élèves de notre école à leur retour ! Les élèves sont très contents de leur séjour.

RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

Le conseil municipal a délibéré, le 12 décembre 2017, pour le retour à 4 jours d'école. Une dérogation a été sollicitée et obtenue auprès de l'inspection académique. La commission municipale « affaires scolaires » va continuer à travailler en étroite collaboration avec les équipes éducatives des 3 écoles concernées, les associations gérant l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs sans hébergement, afin de privilégier la cohérence éducative et respecter le rythme des enfants. L'équipe éducative s'est entendue pour mettre en place les mêmes horaires. Afin de privilégier le temps d'apprentissage le matin, les enfants devraient avoir cours de 8h45 à 12h15 puis de 13h45 à 16h15. Le temps de pause méridien resterait d'1h30.

ÉCOLE SAINTE-VICTOIRE

Osons les émotions !

Les enseignantes et les élèves de l'école ont clôturé l'année en présentant aux familles un spectacle sur les émotions intitulé « **l'odyssée des rêves** ». Et le projet continue avec la prochaine mise en place d'ateliers de théâtre ou de marionnettes (pour les plus petits) et des séances d'expression corporelle pour vivre les émotions avec tout son corps, les ressentir davantage et aussi les extérioriser.

Inscriptions pour l'année prochaine : Gwénaëlle Colin, directrice, 02 40 21 16 00 (rendez-vous, visite de l'école, découverte des méthodes pédagogiques de l'équipe enseignante).

AMÉNAGEMENTS DES RYTHMES SCOLAIRES

La commune continue de proposer sur le secteur d'Arthon en Retz et la Sicaudais des activités dans le cadre des Aménagements des Rythmes Scolaires. Sur cette seconde période, de nouvelles activités sont proposées telles que des claquettes et du tir à l'arc pour la plus grande joie des enfants.

SEMAINE DU VÉLO

Du 2 au 9 juin 2018 !

Animations, ateliers, initiations autour du vélo
Programme complet et détaillé bientôt disponible sur votre site Internet www.chaumesenretz.fr

- Randonnée vélo du CME (voir p.6)
- Tour de Loire-Atlantique (voir p.17)
- Animations proposées par l'AFR (voir p.35)
- Passage du « permis vélo » dans les écoles
- Atelier « draisienne »

Retrouvez-moi dans l'agenda en p.35 !

- Animations,
- restauration sur place,
- repas dansant avec le groupe **OASIS**
- Feu d'artifice

SAMEDI 9 JUIN – ARRIVÉE DE LA 1ère ÉTAPE DU

TOUR DE LOIRE-ATLANTIQUE

Le Tour de Loire Atlantique est une épreuve « Fédérale Élite Nationale » par étapes se déroulant sur 2 jours. Cette course est organisée par un comité indépendant directement soutenu par le Conseil Départemental de Loire Atlantique. L'épreuve n'en n'est pas à sa première édition, puisqu'après avoir eu lieu entre 1980 et 2001, elle a été reprise par le comité d'organisation actuel en 2015. Pour cette édition 2018, il aura lieu les 9 et 10 juin 2018.

Au total, 20 équipes provenant de toute la France prendront part à l'épreuve. Après un départ de Pornic, les coureurs arriveront sur notre commune et effectueront 6 tours d'un circuit détaillée ci-dessous. Cette « boucle » provisoire a été étudiée lors d'une réunion. Elle empruntera les rues suivantes : ***Avenue Arthus-Princé, place du Relais, rue du Cheval Blanc, rue de l'Église, route de la Sicaudais, rue du Pas de La Haie, rue de la Bride à Mains, rue du Béziau, arrivée sur l'avenue Arthus-Princé au niveau du cimetière.***

Ce même jour, 2 épreuves cyclistes seront également organisées : le « challenge cadets » et une course de catégorie « séniors Pass' Cyclisme ». Ces 2 épreuves seront mises en place par le club de Saint-Brevin.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

13 h 30 – 14 h 45
Challenge cadets (50 km)
→ Circulation possible dans le sens de la course.

15 h – 16 h 45
Épreuve séniors-Pass' (60 km)
→ Circulation possible dans le sens de la course.

16 h 45 – 18 h 15
Course élite
→ Circulation perturbée sur le circuit.

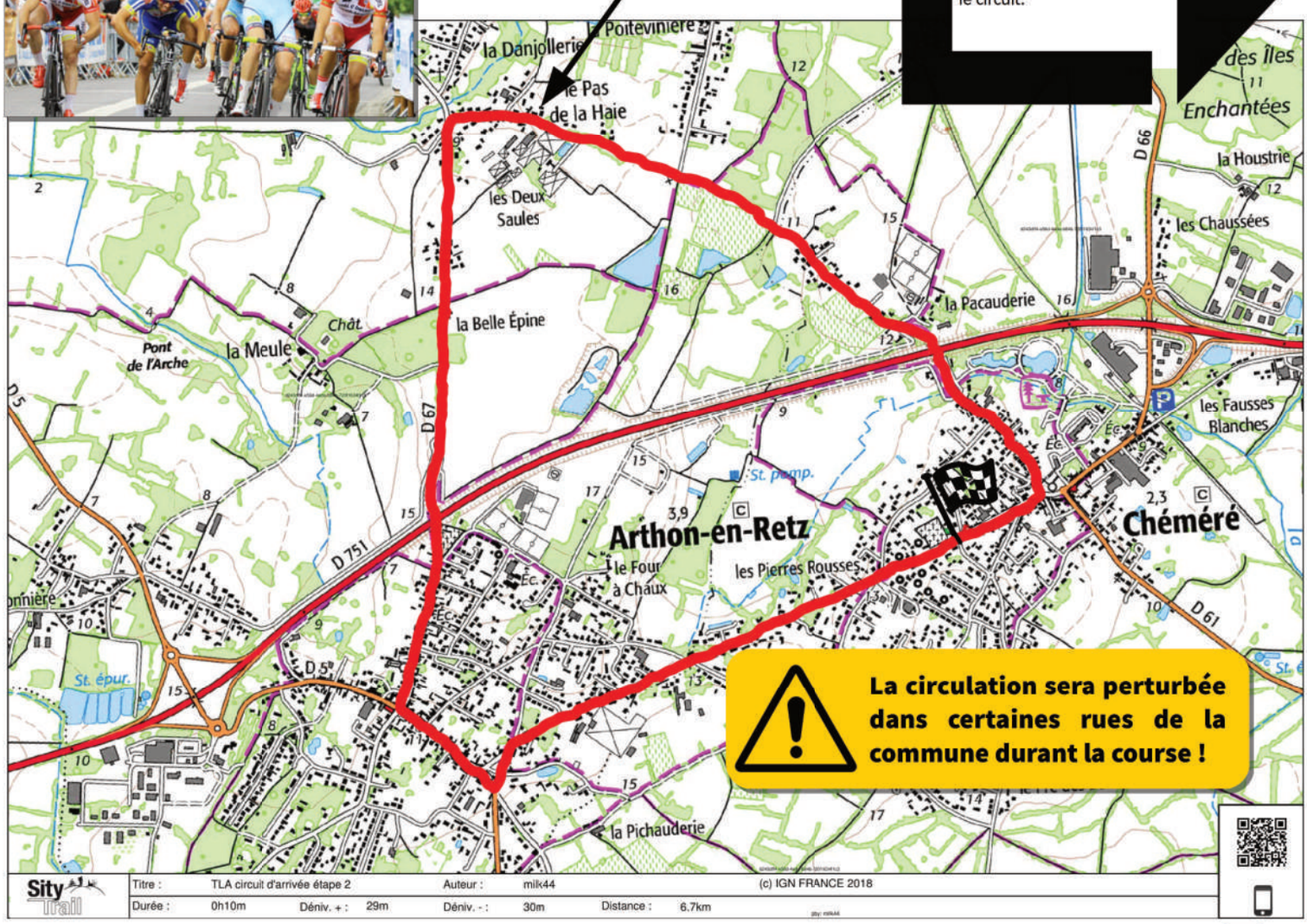

DES CALMÉTIENS À L'HONNEUR !

À l'occasion de la cérémonie des vœux à la population 2018, six Calmétiens se sont vus décerner la médaille de la ville pour des parcours professionnels ou sportifs remarquables...

VALENTIN RÉGNIER et DAVID HALLEREAU
Société Retz'Embal

Ces deux jeunes ingénieurs ont créé leur entreprise Retz Embal en 2016.

Ils conçoivent et fabriquent des emballages en bois sur-mesure (palettes, palettes à dosseret, palettes à chevalet, caisses, rolls ou toutes options à la demande du client...) destinés aux entreprises.

Un an après la première embauche en novembre 2016, l'entreprise compte aujourd'hui 10 salariés tous résidants dans le Pays de Retz. Janvier 2018 marque le début de la collaboration avec l'entreprise locale Aquaproduction.

Cette nouvelle synergie au sein de Chaumes-en-Retz a permis l'embauche de 3 personnes, portant à 10 le nombre de salariés de cette jeune entreprise. Avec l'extension de leurs locaux en février, gageons que Retz'Embal va poursuivre son développement.

JOHANN VERGER
Botaniste

Passionné par la nature, ce jeune calmétien de 27 ans est titulaire d'un BTS Gestion et protection de la nature.

Il a été distingué pour son implication dans la réalisation d'un inventaire faunistique et floristique au sein des carrières de Chaumes-en-Retz. Cette étude sera bien utile dans la réflexion sur le devenir de cette partie de notre commune.

SIMON BOIVEAU
Joueur de Foot-fauteuil

Simon Boiveau pratique le foot-fauteuil depuis 2009, un sport dont l'équipe de France est championne du monde depuis 2017.

A force d'entrainement, Simon et ses coéquipiers ont atteint la ligue 1, le top niveau national. Par cette médaille, nous avons voulu témoigner notre admiration à Simon pour ses résultats qui ont nécessité beaucoup d'investissements personnels, familiaux, financiers et de nombreuses heures d'entrainement.

ELIE FAVREAU
Barman

Elie est meilleur apprenti de France dans la spécialité barman. Il a étudié jusqu'à l'obtention de son bac pro au lycée Ste Anne de Saint-Nazaire où il est sorti major de la promotion 2013.

Après avoir exercé ses talents dans divers grands hôtels parisiens (Le Bristol, Le Fouquet's, le Péninsula et l'hôtel Burgundy), il s'est inscrit à plusieurs concours et peut aujourd'hui se prévaloir d'un palmarès impressionnant :

- médaille d'or au concours national du « meilleur apprenti de France » catégorie barman en 2014,
- 6e au championnat de France des barmen de moins de 27 ans,
- finaliste du concours « patron the perfectionnist »,
- demi-finaliste international du concours « trois rivières Rhumbellion »,
- finaliste du concours des « trophées du bar 2017 ».

TENNIS CLUB ARTHONNAIS
Section Handisport

Ce club a fait le choix de s'adresser à tous les publics et démontre que «sport» peut se conjuguer avec le mot « handicap ».

Depuis 2015, et sous l'impulsion de Valérie Levieil, enseignante diplômée, le club est affilié à la FFSA (Fédération Française de Sport Adapté) et propose des activités adaptées à des joueurs de l'ESAT Horticat (Chaumes-en-Retz) et de Cesame (La Montagne). Le tennis permet de travailler la motricité, la coordination et le goût de l'effort. Un exemple qui pourrait peut-être donner des idées à d'autres clubs...

UNE COMMUNE ATTRACTIVE

Une commune qui évolue, des projets urbains, des aménagements...

Nombre de logements autorisés

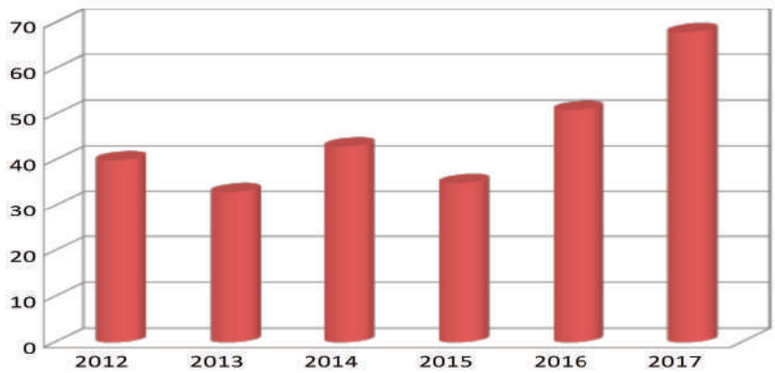

Évolution de la population de Chaumes-en-Retz depuis 1982

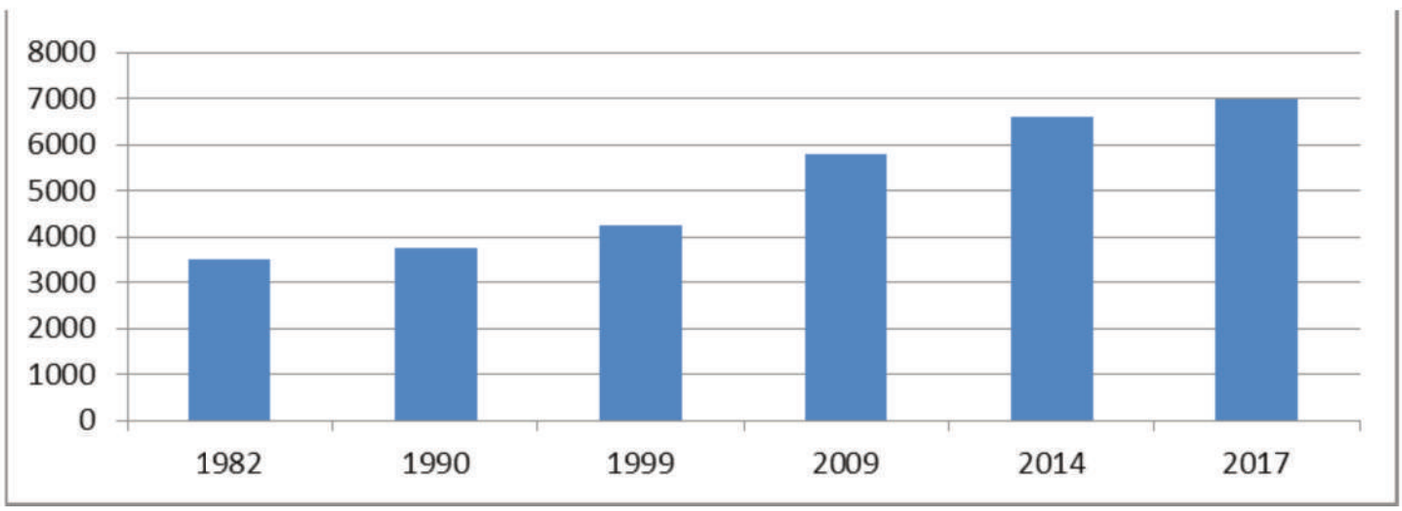

des projets urbains, des aménagements

Chaumes-en-Retz est une commune attractive. Après une période où l'offre en terrains à construire était réduite, la dynamique repart, tout en étant maîtrisée par la commune.
Tour d'horizon des projets récents et à venir.

6 752 habitants en 2017

En 2009, La commune de Chaumes-en-Retz comptait 5800 habitants. Aujourd'hui, ce chiffre est de 6752 habitants pour environ 3 000 logements. La croissance moyenne des cinq dernières années se situe autour de + 2,2 % par an. Ce chiffre place Chaumes-en-Retz dans les communes les plus dynamiques du département. Cette croissante soutenue s'explique notamment par l'attractivité de notre commune tant pour les jeunes que pour les aînés. Ils sont attirés par la proximité de la métropole Nantes / Saint-Nazaire et du littoral, le tout dans un environnement et une qualité de vie préservés.

68 logements autorisés en 2017

Cette dynamique s'est traduite par l'autorisation de 68 nouveaux logements en 2017.

4 lotissements / 169 nouveaux logements

Pour accueillir ces nouveaux habitants, la commune a ouvert quatre secteurs à l'urbanisation sous forme de lotissements. Leur localisation et leur dimensionnement témoignent du souhait des élus que chaque secteur de la commune se développe selon ses capacités d'accueil et à un rythme adapté. Ce sont environ 169 nouveaux logements (dont 35 logements sociaux) qui sont prévus dans le cadre de lotissements sur les 3-4 années à venir. Les projets des particuliers (divisions de terrain) s'ajoutent à cette offre de terrains constructibles.

Une offre de terrains maîtrisée

Afin de répondre à la population et à ses aspirations tout en veillant à l'équilibre de la commune et au bon fonctionnement de ses services publics, Chaumes-en-Retz souhaite réguler la création de nouveaux lotissements. Cette maîtrise permet de faire fonctionner les équipements publics au mieux, notamment les écoles, et assure à la commune la possibilité d'offrir de nouveaux services ou équipements qui soient adaptés à la population (voir carte pages 22-23).

Des projets encadrés

La commune travaille donc à atteindre les objectifs cités tout en maîtrisant les opérations de lotissement. Les lotissements en cours répondent à des principes fixés par la commune via les documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme). C'est notamment le cas par la prise en compte des liaisons douces, des trames et des éléments de paysage, de la gestion des eaux pluviales. C'est ainsi que la gestion des eaux pluviales favorise l'infiltration plutôt que le rejet direct dans un réseau d'eau pluviale, vecteur d'accélération et d'intensification d'inondation des zones les plus basses.

Ainsi, notre commune de Chaumes-en-Retz se développe à un rythme que nous souhaitons régulier. C'est un facteur de stabilité et de sérénité pour l'ensemble des habitants.

Assainissement à La Sicaudais : les travaux commencent

Les travaux pour la construction du réseau d'assainissement collectif du bourg de la Sicaudais démarrent. Ces travaux sont réalisés en 2018 par Pornic Agglo Pays de Retz. Le calendrier prévoit une livraison pour le dernier trimestre 2018. Ainsi, dès la fin de l'année, il sera possible de se brancher au réseau d'assainissement collectif. La station est prévue pour «**500 équivalent habitants**». Elle est donc dimensionnée de façon à absorber des logements supplémentaires en plus de **210 branchements prévus** dans le cadre des travaux.

Adjoint référent
Jacky DROUET
Urbanisme, aménagement du territoire

3 questions sur les équipements à Jacky DROUET, adjoint à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire :

Comment la commune gère-t-elle les effets de l'augmentation de la population sur les équipements communaux ?
La commune regarde non seulement l'augmentation de la population mais également l'évolution de sa structure. C'est ainsi que les écoles Jean Monnet et Armelle Chevalier ont été agrandies récemment, que la Maison du Pays'âges a été faite. Le but est d'anticiper les choses, de les prioriser, ce qui n'est pas simple. Depuis la fusion, les réflexions sont menées au niveau de Chaumes. Il y a une demande forte des associations, notamment sportives en termes de créneaux horaires. C'est la raison de la construction d'une « salle raquettes » qui permettra de disposer de créneaux plus nombreux.

Quel est votre souhait en matière de grand équipement pour la commune ?
Un collège. Chaumes-en-Retz est la deuxième commune de Pornic Agglo Pays de Retz par sa population. Les collèges de Pornic et Sainte-Pazanne accueillent toujours plus d'élèves. La construction d'un tel équipement sur la commune serait donc adaptée pour l'équilibre du territoire.

Pourquoi des logements sociaux dans les programmes de logements ?
D'abord, je préfère parler de « logement solidaire » plutôt que de logement social. Ce terme me paraît plus adapté à leur finalité. L'exemple de Garance et Jérémy (photo ci-dessous) le confirme. À certains moments de la vie, tout le monde peut bénéficier de l'appui de la collectivité. Puis, avec le temps, les choses peuvent évoluer et faire que l'on n'en a plus besoin. Le parcours résidentiel de Garance et Jérémy en témoigne. Ils ont pu en avoir besoin, ils vont devenir propriétaires et laisser leur logement actuel à d'autres personnes. Plus de 60 % de la population peut prétendre à un « logement solidaire ». Ainsi, les 35 « logements solidaires » prévus dans les lotissements sont avant tout faits pour répondre à un besoin local. Ils sont aussi faits pour répondre à la loi qui veut que la commune de Chaumes-en-Retz dispose de 20 % de logements sociaux.

6 752
habitants en 2017.
Nous étions 5 800 en 2009.

+2,2 %
par an depuis 2009 soit 150 habitants supplémentaires par an en moyenne.

68
logements autorisés en 2017.

169
nouveaux logements prévus sur 4 lotissements dont
35
logements sociaux.

Garance et Jérémy vont emménager dans leur maison dans quelques semaines. Ils seront suivis par 40 autres ménages.

Des équipements qui s'adaptent à une commune de 7 000 habitants

Pour répondre aux besoins générés par une ville de 7 000 habitants tant pour la jeunesse que pour les aînés mais également pour les 20-65 ans, il est nécessaire de proposer des équipements adaptés à tous les âges et de penser un aménagement du territoire adapté.

La Maison du Pays'âges

Implantée au sein de 9 nouveaux logements adaptés aux personnes âgées et de 4 logements pour l'ADAPEI, elle est équipée d'une salle commune de 100 m² qui permet de faire diverses activités.

Une « salle raquettes »

Cette réalisation devrait permettre de répondre à un besoin de créneaux horaires important pour les associations sportives, notamment pour le tennis, le basket…

Extension de la mairie

Afin de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions l'ensemble des habitants, une extension de la mairie principale va débuter cette année. Elle sera adaptée aux usages des habitants et des agents qui y travaillent.

Aménagement du bourg de Chéméré

L'objectif est de restructurer l'offre commerciale du bourg. Il s'agit de le rendre plus attractif dans un cadre urbain qui soit plus adapté à la taille et à la vie du bourg de Chéméré.

La Ribambelle

La commune est en réflexion afin d'augmenter le nombre de places disponibles dans le cadre de l'accueil périscolaire sur le secteur de La Sicaudais.

La Bibliothèque (Arthon)

Ce nouvel équipement va permettre aux habitants de disposer d'une offre en « objets » culturels et de loisirs plus importante. Elle sera plus adaptée à la dimension et aux besoins de la commune.

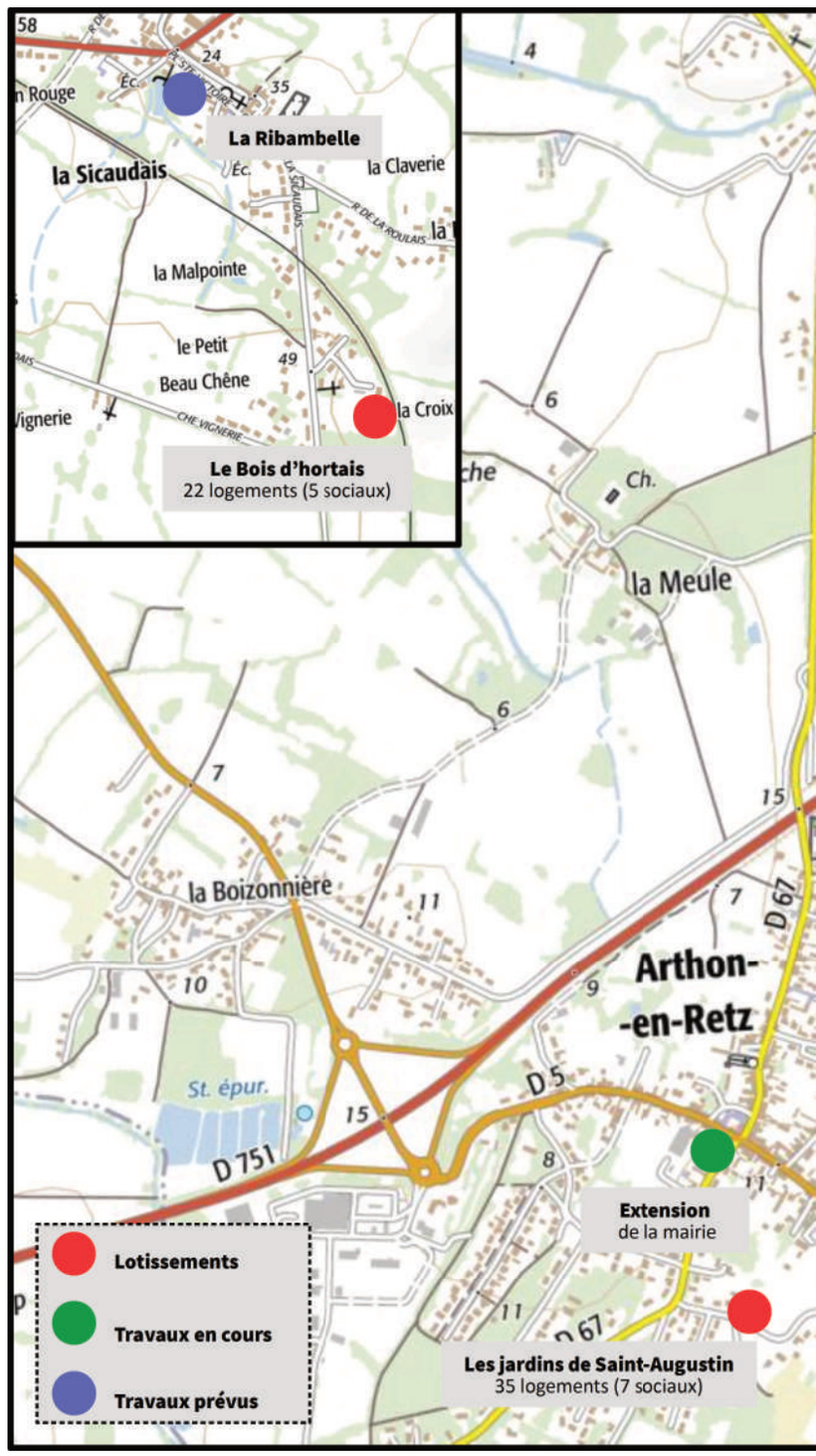

Les Carrières

C'est un ancien site d'extraction du calcaire. La mise en valeur progressive des carrières va débuter. Il s'agit d'en faire un espace de découverte des milieux qui le composent mais aussi de repos pour les habitants.

Le site des carrières abrite environ 500 espèces différentes. À gauche une « linotte mélodieuse », à droite un « Carex liparocarpos ».

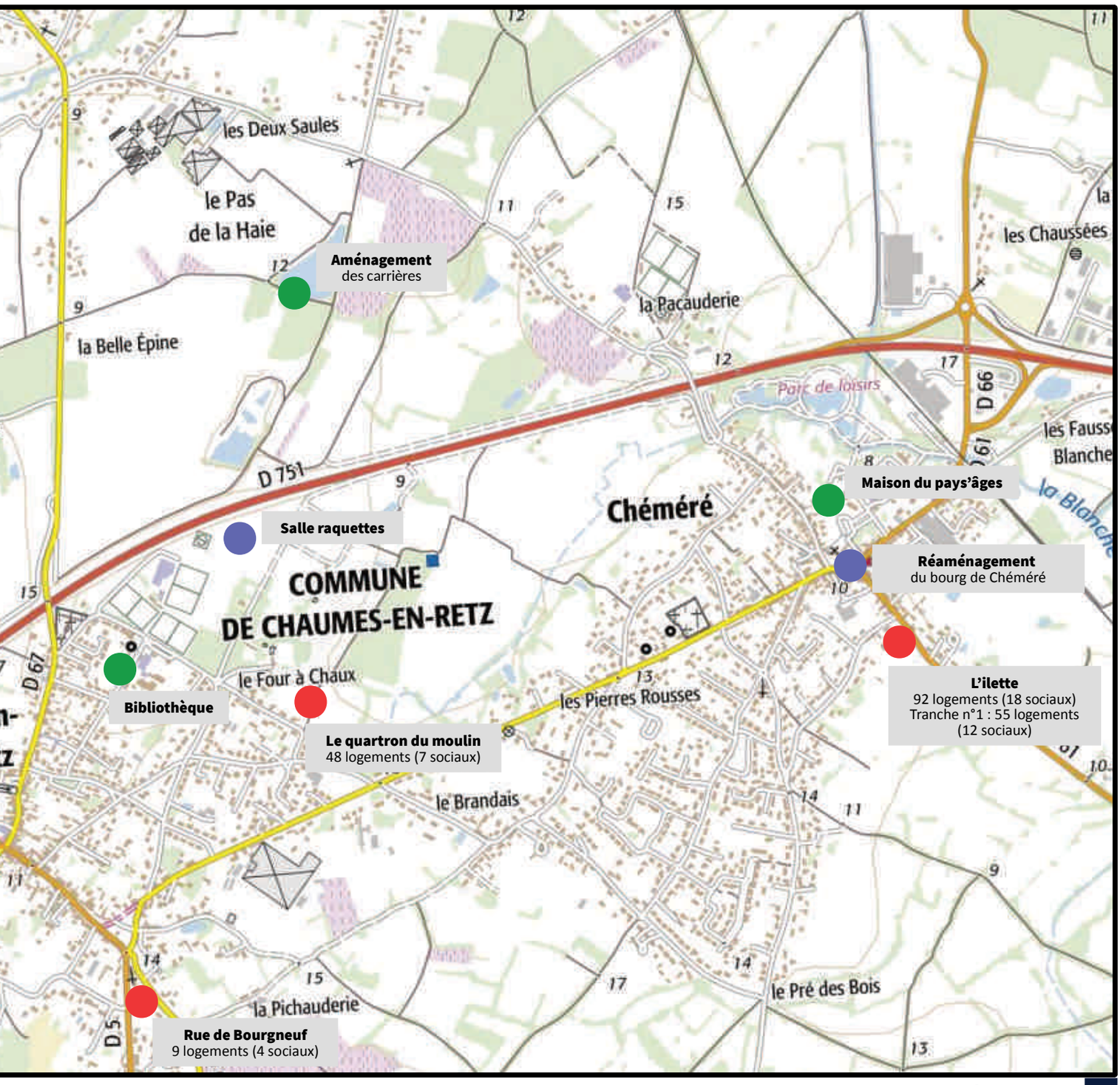

ACTUALITÉ DES ENTREPRISES :

Des offres d'emplois sur la commune !

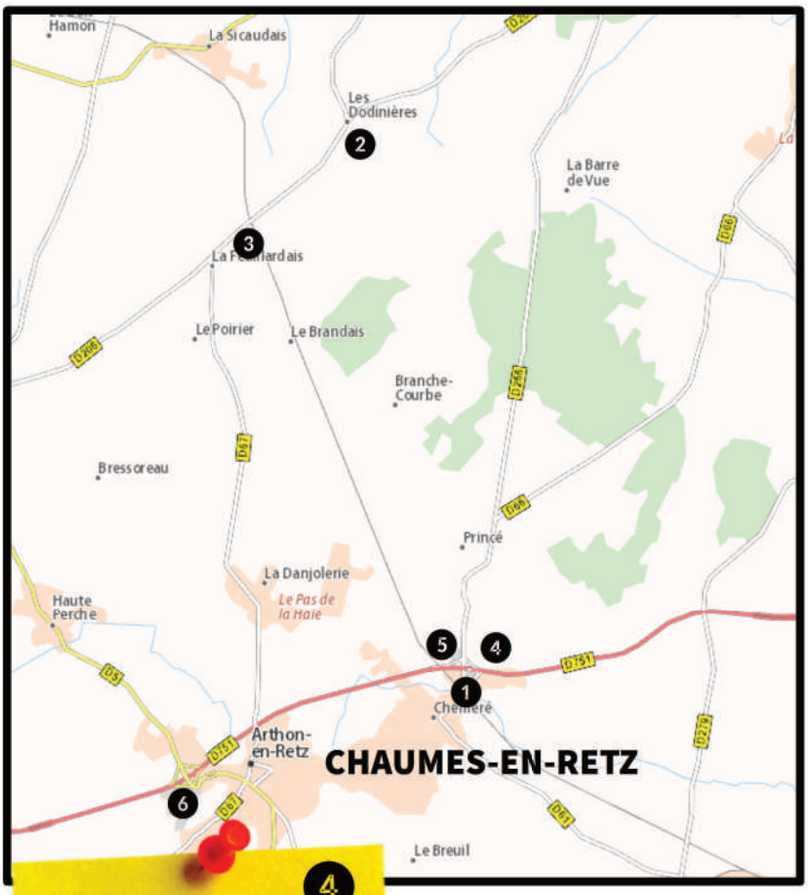

Khun Blanchard (1)

Activité : Fabrication de matériel agricole.
Nombre de salariés : 100
Postes à pourvoir :
- Opérateurs de ligne
- Opérateurs spécialisés
- Techniciens contrôle final

Contact :
⇨Kuhn Blanchard, rue de Nantes, Chéméré, 02 40 21 30 24.

Marlux (2)

Activité : Fabrication de blocs béton.
Nombre de salariés : 54
Postes à pourvoir :
- Techniciens de maintenance
- Agents de fabrication
- Conducteurs de machines

Contact :
⇨Agences d'intérim RANDSTAD, MANPOWER.

Stradal (3)

Activité : Fabrication de tuyaux béton.
Nombre de salariés : 61
Postes à pourvoir :
- Conducteurs de machines
- Agents de fabrication
- Caristes

Contact :
⇨Agences d'intérim RANDSTAD, MANPOWER.

Pédeau (4)

Activité : Maçonnerie et gros œuvre.
Nombre de salariés : 26
Postes à pourvoir :
- Techniciens de maintenance
- Agents de fabrication
- Conducteurs de machines

Contact :
⇨Ets Pédeau-bâtiment, 4 rue Léonard de Vinci, Chéméré,02 40 21 30 54.

UNE TABLE RONDE ORGANISÉE

Afin de mieux connaître les acteurs économiques de notre territoire, Pascale Gardelle et Virginie Porcher (adjointes au développement économique) ont élaboré un **questionnaire entreprise** et l'ont transmis à toutes les entreprises de la commune. Après avoir rencontré les dirigeants des plus grandes d'entre elles, il s'est avéré que celles-ci avaient un souci majeur de recrutement !
Suite à ces rencontres, une table ronde a donc eu lieu le 30 janvier afin de percevoir au mieux les besoins et les attentes de ces responsables et de réfléchir à des solutions pour les aider à pallier cette pénurie de main d'œuvre.

La commune décide donc de relayer les besoins en emplois en proposant de diffuser ceux-ci via le site internet et le bulletin municipal. Une journée « job dating » pourrait également voir le jour en septembre 2018.

Aquaproduction (5)

Activité : Fabrication de cabines de douche.
Nombre de salariés : 310
Postes à pourvoir :
- Opérateurs
- Conducteurs de ligne
- Techniciens de maintenance

Contact :
⇨Ets Aquaproduction, 9 rue de Rouans, Chéméré, 02 40 21 31 30.

ENTREPRISES, Vous souhaitez participer à cette dynamique ?

►N'hésitez pas à venir vous identifier auprès des mairies de la commune.

Super U (6)

Activité : Supermarché.
Nombre de salariés : 65
Postes à pourvoir :
- Boucherie
- Boulangerie
- Produits de la mer

Contact :
⇨Super U, ZA du Butai, Arthon en Retz, 02 40 21 30 13.

BIBLIOTHÈQUES DE CHAUMES-EN-RETZ

Les trois bibliothèques de Chaumes-en-Retz sont désormais en réseau !

Vous pouvez, dès maintenant, emprunter et restituer les ouvrages dans l'une ou l'autre des bibliothèques de la commune. Vous devez cependant vous déplacer dans la bibliothèque propriétaire du livre choisi pour emprunter. En revanche, vous pouvez rendre le document dans n'importe laquelle des bibliothèques. Il est possible de réserver un livre emprunté par un autre lecteur. Cependant, un livre « nouveauté » (durée du statut nouveauté, 2 mois) ne peut être réservé.

- Un catalogue en ligne est aussi à votre disposition : **http://bibliotheques-chaumesenretz.fr/**

Vous y trouverez les titres et références de tous les romans, albums, BD, documentaires et DVD dont disposent nos trois bibliothèques, ainsi que les horaires d'ouverture. Vous pouvez aussi consulter le site internet de la commune, rubrique « vie pratique », « vie associative ».

Bibliothèque

Secteur Arthon
« Salle de l'Aqueduc »
Rue des Écoliers
✆ : 09 80 59 25 65
✉ : bibliotheque.arthon@free.fr

HORAIRES
Mercredi :
9h30 – 11h30 et 17h30 – 18h30

Samedi :
10h – 11h30

Dimanche :
10h30 – 11h30

Bibliothèque/vidéothèque

Secteur Chéméré
« Le Marque-Page »
10 avenue Arthus-Princé
✆ : 02 40 21 30 37
✉ :bibliotheque.chemere@orange.fr

HORAIRES
Mardi :
16h30 - 17h30

Mercredi :
11h – 12h et 16h30 – 17h30

Samedi :
10h – 12h

Dimanche :
11h – 12h

Bibliothèque

Secteur La Sicaudais

Place Sainte-Victoire
✆ : 07 81 39 11 12
✉ : bibliotheque.la-sicaudais@orange.fr

HORAIRES
Mercredi :
10h – 12h

Samedi :
11h – 12h15

LES COMPAGNONS DE LA BLANCHE VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS

Le 24 mars pour la 1ère de la pièce « Le bal des Escargots » de Jean-Claude Martineau. Celui-ci est un passionné de théâtre, lui-même comédien dans une troupe vendéenne. C'est une comédie où quiproquos, rebondissements vous surprendront : « *Paul, surnommé l'escargot, marie sa fille Margot. Son ami Flavien ressemble-t-il à son escargot de père ? La belle famille va débarquer ainsi qu'un vieux copain déprimé… attention les escargots vont-ils voler, danser ? Vont-ils en faire baver à ceux qui les ont réveillés* ».
Vous le découvrirez en venant applaudir la troupe **(dates disponibles dans l'agenda en fin de bulletin)**. À noter que sera précédée les 13 et 14 avril la pièce préparée par les ateliers jeunes : « La Bête du Gévaudan » ! De plus à l'occasion de la séance du 30 mars, la recette sera reversée à l'association « les nez rouges » qui œuvre pour les enfants malades dans les hôpitaux. **Les Compagnons de la Blanche mettent tout en œuvre pour préparer ce nouveau spectacle à raison de deux à trois répétitions par semaine avec une troupe renforcée par l'arrivée de nouveaux comédiens, machinistes et décorateurs.**

DERNIÈRE MINUTE !

Arlequin comédie donnera sa dernière représentation de la pièce de Vincent Delboy « Galère, mystère, presbytère » le samedi 17 mars 2018 à 20h30 salle du Plan d'Eau à La Sicaudais.
Pour ceux qui n'ont pu se déplacer à La Sicaudais, 3 sessions de rattrapage sont prévues au théâtre d'Arthon en Retz les samedis 24 et 31 mars 2018 à 20h30 et le dimanche 25 mars à 15h00.

Tarif unique : 7 € (à partir de 12 ans)
Réservations : 02 40 64 67 23

Au plaisir de vous divertir !

LUDOTHEQUE D'ARTHON

N'étant pas assez nombreux dans l'équipe des « ludothécaires » pour assurer les mêmes ouvertures que la bibliothèque, nous ouvrons une semaine le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30, la semaine suivante le samedi de 10 h à 11 h 30. Pour obtenir le calendrier des ouvertures, les conditions d'adhésion et le répertoire des jeux qui y sont en prêt, faites en la demande à : jean.bernard.guilbert@gmail.com.

Si, faire partie de l'équipe des « ludothécaires » vous tente, je vous invite à me contacter par mail ou au 02 40 21 79 00.

Plus nombreux, nous pourrions… L'appel est lancé !

Avec le soutien de la collectivité, de la CAF, l'AFR propose des animations tout au long de l'année. Ci-dessous, les propositions pour la période de mars à juin.

Animations et sorties Familles (Ouvert à tous – gratuit)

Se retrouver pour faire ensemble, découvrir son territoire, partager un moment privilégié seul ou entre amis. Nous vous faisons une à deux propositions mensuelles. Que ce soit la découverte d'une ferme, une visite culturelle ou un temps ludique, nous pensons ces temps d'animations pour petits et grands mélangés.

Animations de La Ludothèque (Ouvert à tous – adhésion 5 €)

Avec près de 200 références de jeux et de jouets, nous vous invitons à découvrir, tester, venir jouer et emprunter des jeux pour vous adultes, vos enfants ou pour toute la famille.
Deux temps d'ouverture par mois vous sont proposés, vous pourrez tester des jeux directement dans la ludothèque, découvrir les règles avec une équipe de bénévoles et de salariés présents pour vous accompagner.

Animations en direction des anciens (Ouvert à tous – gratuit)

Animation à la Maison du Pays'âges. Un nouveau lieu d'animation souhaité par la municipalité a été inauguré en fin d'année 2017, la Maison du Pays'âges. Elle est ouverte à tous. La volonté est d'en faire un lieu de rencontres, de convivialité. Nous vous proposons, d'y animer des temps de cuisine et de jeux.
Un rendez-vous mensuel est ainsi créé, le 4e mercredi de chaque mois, nous vous invitons à faire ensemble une recette en lien avec l'actualité et l'après-midi nous vous proposons un espace de jeux et de dégustation.

Actions autour de la cuisine

Cuisiner pour le plaisir de déguster ensuite, cuisiner pour le plaisir d'apprendre, cuisiner pour le plaisir des convives, cuisiner comme avant, cuisiner pour le plaisir des yeux. Cuisiner pour se rencontrer, découvrir des nouvelles saveurs, des nouvelles histoires. Partager avec l'autre, adultes, enfants. Nous vous proposons de poursuivre notre tour du monde avec des ateliers « cuisine venue d'ailleurs »... bon appétit !

ARTHON ANIMATION RURALE

Appel aux vacances !
Parce qu'1 français sur 2 ne part pas en vacances,
parce que les vacances permettent de s'évader du quotidien,
parce que les vacances favorisent les rencontres,
parce que "mon tout fait nos souvenirs",
l'association considère le départ en vacances comme un droit fondamental pour tous.

Séjours pour Tous !
Seul ou en famille, jeune ou moins jeune (accompagnant obligatoire pour les moins de 11 ans), partons ensemble ?!

- *Séjour à bicyclette* du 9 au 13 juillet 2018 : Voyage à Nantes aux heures d'été
- *Séjour "Pas à pas, coquillages, crustacés et Côte de jade"* du 20 au 24 août 2018

Participation estimée par personne : entre 30 € et 50 € par séjour.
Retrouvons-nous pour construire ces séjours le vendredi 6 avril à 19h à la Maison des Jeunes, 5 place de l'Eglise, Arthon, Chaumes-en-Retz (Repas partagé).

Pour plus d'informations : Juliette (animatrice), 07 68 95 52 93

Comité parents et associations des parents d'élèves

Nous organisons un carnaval dans les rues de Chaumes en Retz, conjointement entre l'école privée Notre-Dame et l'école publique Armelle Chevalier, le **samedi 17 mars 2018**. Il est demandé d'arriver avec vos enfants (déjà déguisés par vos soins) à 9h45 sur le parking de la salle Ellipse. Nous rappelons qu'il n'est pas interdit aux parents d'être de grands enfants et donc de se déguiser. Nous vous rappelons que les enfants sont placés sous la responsabilité des parents et que les confettis sont interdits. Afin de garantir la sécurité du cortège nous encourageons vivement tous les parents à porter des gilets jaunes. À l'issue du défilé sera mis à disposition un goûter (offert par l'entreprise Buton et le Super U). En cas d'intempéries, nous aurons toujours la possibilité de convier les enfants déguisés à prendre un goûter dans la salle Ellipse.

Bon défilé !

Renseignements :
•APE (Christelle GONCALVES, 06 13 22 78 86)
•Comité parents (Flavie ORAIN, 06 26 09 22 99)

LES CANONS DE DAMAS

Collectionneurs et amis du temps passé, nous vous donnons rendez vous le 22 juillet 2018 pour la 9e bourse des CANONS DE DAMAS à la Salle Omnisports (salle des Tamaris et salle des Genêts).

L'ouverture au public se fera à partir de 8h30 avec bar et restauration sur place. L'entrée est fixée à 3 € (gratuit pour les moins de 15 ans).
Venez entre amis, en famille, nos exposants ont déjà retenu leur place.

En juillet 2017 ce fut un succès et nous avons attiré prés de 500 passionnés qui sont venus soit pour échanger leurs pièces de collection, soit les faire estimer ou même les vendre. Certains sont venus par simple curiosité, mais tous ont apprécié !

L'ARCHE FC QUALIFIÉ POUR LA COUPE DU MONDE ?

En juin et juillet prochain, la Russie accueillera la coupe du monde de football. La Fédération Française de Football (FFF) a décidé de profiter de cet événement mondial pour mettre le football amateur à l'honneur, en envoyant un club amateur en Russie. Chaque club amateur a été invité à déposer un dossier. Six dossiers ont été retenus, et ces clubs ont été visités par des responsables de la FFF. Deux clubs ont été retenus après ces visites, et la FFF vient de donner le nom du club lauréat. C'est l'Arche FC qui aura la chance d'aller représenter le football amateur en Russie lors de la coupe du monde ! Une décision qui ne plaît pas au club classé deuxième, qui va tout faire pour empêcher l'Arche d'aller en Russie, afin d'être sélectionné à sa place... Alors Info ou Intox ?
Réponse très bientôt, mais un conseil, pensez à réserver vos 22 et 23 juin 2018...

31

LES MANIFESTATIONS PRÉVUES PAR L'ARCHE FC

- **Samedi 31 mars**
à partir de 9 h, tournoi U16-U18, stade des Chaumes, Arthon en Retz.

- **Mardi 8 mai**
à partir de 9 h, tournoi U11-U13, stade des Chaumes, Arthon en Retz.

- **Jeudi 10 mai**
à partir de 9 h, tournoi U15, stade des Chaumes, Arthon en Retz.

- **Vendredi 22 juin**
assemblée générale à 20 h 30, salle du théâtre, rue de l'église, Arthon en Retz.

Arche FC, renseignements :
arche-fc.footeo.com
Jean-Marc Marchand (02 40 64 89 74 et au 06 80 07 82 33)

USC PÉTANQUE

Notre assemblée générale s'est tenue le 18 janvier dernier. La présence de la grande majorité de nos adhérents prouve l'intérêt porté à l'association, c'est une belle récompense et un bel encouragement adressés à l'équipe dirigeante.

Reconduction de toutes les activités 2017 aux quelles nous désirons ajouter un championnat interne par équipes, c'est une innovation qui permet de dynamiser le club et de ne pas tomber dans la routine. Le nombre croissant d'adhésions nous oblige à être vigilants afin de continuer à proposer de bonnes activités. La pétanque loisir associe sport, détente et convivialité. L'effectif féminin représente 20 % de nos adhésions, les 16 joueuses qui le composent ont été récompensées pour leur assiduité et leur qualité de jeu. Notre assemblée générale s'est prolongée par le pot de l'amitié et la galette des rois.

Prix de l'adhésion 2018 : Adulte, 16 € - couple, 27 € - moins de 18 ans, 10 €
Pour tous renseignements complémentaires :
- ***ROBINAULT Michel (02 40 82 16 61)***
- ***LEBOURHIS Dominique (09 81 21 58 56)***

Il est possible de découvrir notre ambiance et d'effectuer un essai le mardi ou le samedi après-midi à partir de 13H30 au Boulodrome de la "Pacauderie".

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'USC

L'USC (union sportive Chéméré) regroupe 12 associations sportives du secteur de Chéméré avec 384 adhérents répartis de la manière suivante :

- baby-foot : 8 adhérents
- badminton : 35 adhérents
- billard : 30 adhérents
- course à pied : 33 adhérents
- danse country : 55 adhérents
- danse moderne : 18 adhérents
- danse réunionnaise : 32 adhérents
- gym : 40 adhérents
- marche 14 adhérents
- pétanque 75 adhérents
- self défense 25 adhérents
- volley ball 19 adhérents

Le bureau directeur de l'USC a été modifié à la dernière assemblée générale. Claude Morin et Jacques Jaunâtre ont laissé leur poste de président et trésorier après une vingtaine d'année dans cette association. Ils ont été remplacés par Emmanuelle Le Roux à la présidence et Annie Leray à la trésorerie. Josette Champroux conserve son poste de secrétaire et Claude et Jacques restent membres. Le bureau de l'USC sert de lien entre la mairie et les sections sportives notamment lors des demandes de subventions. Il peut être également présent pour la création de nouvelles sections.

De gauche à droite : Josette Champroux (secrétaire), Annie Leray (trésorière), Emmanuelle Le Roux (présidente), Claude Morin (membre), Jacques Jaunâtre (membre).

UN NOUVEAU BUREAU POUR L'ÉTOILE ARTHONNAISE

L'association Étoile Arthonnaise regroupe, cette saison, 700 adhérents répartis dans ses 9 sections.

Un nouveau bureau a été élu à l'issue de l'assemblée générale du 11 janvier. Sylvie Zentar est la nouvelle présidente, Josiane Bleschet est élue secrétaire, Mireille Mariot et Jean-Pierre Vilain, qui font tous les deux leur retour dans l'association, sont membres. Jean-Pierre Chauvet demeure vice-président, Jean-Jacques Guitteny, trésorier et Jean-Henri Briand, membre. L'Étoile arthonnaise proposera sa fête de la musique, le samedi 23 juin, place du Relais, avec l'accord de la municipalité.

- basket : 115 licenciés,
- danse : 71 licenciés,
- gym : 133 licenciés,
- mini sport-zumba : 91 licenciés,
- tennis : 93 licenciés,
- cyclo : 30 adhérents,
- marche : 91 adhérents
- peinture : 50 adhérents,
- théâtre de La Clé d'Or, 26 adhérents.

Les membres de chacun des bureaux œuvrent, en proposant sur la commune, des activités sportives et culturelles et leurs propres animations. L'Étoile arthonnaise remercie tous les bénévoles pour leur engagement dans la vie locale.

Composition du bureau :
Présidente : Sylvie Zentar,
02 40 21 27 60, 06 23 19 07 09 –
Vice-président : Jean-Pierre Chauvet
Trésorier : Jean-Jacques Guitteny
Secrétaire : Josiane Bleschet
Membres : Mireille Mariot, Jean-Henri Briand et Jean-Pierre Vilain.

USC BILLARD FRANÇAIS

La section « billard français » a organisé ses compétitions internes « libre », et « trois bandes ». Les finales se sont déroulées le 27 janvier 2018. Les gagnants ont été respectivement Hervé JOSSE (face à Albert GAUTIER) et Jean-Pierre LAMS (face à Joaquim NEVES).

Remise des coupes (photo ci-dessus) : de gauche à droite, Joseph LAIGRE (maire délégué d'Arthon en Retz), Hervé JOSSE, Albert GAUTIER, Joseph GARRIOU (président de l'USC Billard), Jean-Pierre LAMS, Georges LECLEVE (maire), Joaquim NEVES.

Cela a été l'occasion pour nos élus locaux de s'essayer à cette discipline :

Vous aussi, venez vous initier à cette pratique à la salle de la « carambole », sise avenue Arthus-Princé sur Chéméré, accessible à tout moment aux billardistes qui peuvent ainsi s'exercer et se rencontrer selon leur bon vouloir.

Jeunes et moins jeunes, venez découvrir, sans engagement initial et sans matériel (celui-ci est mis gratuitement à disposition), le billard français, en envoyant un courriel à usc-billard.chemere44@orange.fr.

ÉTOILE ARTHONNAISE SECTION TENNIS

Envie de jouer au tennis ? En loisirs ou en compétition ? Débutant ou confirmé ? Avec 3 professeurs diplômés (Antoine BALLU, Allan THEBAUD, Alexandre PANHALEUX), rejoignez la section tennis de l'Étoile arthonnaise !

Les licenciés de l'an passé ont retrouvé depuis le début d'octobre, leurs 3 professeurs diplômés d'état Les 28 cours annuels ont lieu les lundis soirs, mercredis toute la journée, jeudis soirs, vendredis soirs et samedis matins. Nos professeurs enseignent la pratique du tennis dans les 2 salles omnisports de la commune de Chaumes-en-Retz.

Vous voulez perfectionner votre tennis ?
Des stages sont organisés pendant les vacances de Noël, février, avril et juillet par Antoine, diplômé d'État Ces stages sont ouverts à tous pour découvrir ou se perfectionner en tennis. Des groupes de niveau sont instaurés.

Animations tennistiques
1 équipe adulte femme et 4 équipes jeunes sont engagées pour les championnats départementaux d'hiver. Le club met en exergue une grande diversité dans ses activités : il compte une vingtaine de joueurs en situation de handicap qui pratiquent le tennis tout au long de l'année au sein du club (les ESAT d'Arthon et de La Montagne), lors des vœux du maire, le club a été récompensé de ses engagements par une médaille. En 2019, les adhérents pourront bénéficier d'une nouvelle structure spéciale TENNIS, pour accueillir encore plus de personnes et pour développer toujours et encore des actions tennistiques, qui sont chères au club. Tout au long de l'année, via « Le tennis à l'école », le club fait découvrir son sport aux élèves, pour les établissements Sainte-Marie, Sainte-Victoire, Jean Monnet et Charles Perrault. Le matériel est fourni gracieusement par l'étoile Tennis, et les cours sont encadrés par Antoine Ballu. Nos plus jeunes joueurs peuvent commencer leur carrière compétition par des petits matchs « Plateaux-Galaxie », en fonction de la couleur de leur niveau, dans les proches clubs du secteur.
Tous les ans, le club de Machecoul propose une compétition homologuée « tremplin 44 » pour les jeunes qui démarrent les championnats. Des joueurs du club de 11 à 17 ans vont être engagés dans ce tournoi.

Nous tenons tout particulièrement à remercier nos 18 sponsors pour leur soutien, tout au long de l'année ainsi qu'au Tournoi OPEN.
Notre site internet « etoile.arthonnaise.tennis » regroupe toutes les informations utiles du club, la publicité de nos entreprises y est faite chaque année.

MOTO-CLUB LES « JOE BAR »

Toute notre équipe vous souhaite une bonne année 2018 !

Pour nous, plusieurs projets se profilent à l'horizon et nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que notre 6e bourse d'échange aura lieu le 13 mai 2018 au complexe sportif d'Arthon-en-retz. L'entrée est gratuite et vous pourrez y retrouver les exposants et fournisseurs de 8h à 17h. Comme chaque année, nous serons également présents à la prochaine « Fête du Parc » à Chéméré au cours de laquelle nous vous proposerons les traditionnels baptêmes de moto !

Renseignements, inscriptions : Cyrille Caillaud (07 86 02 76 63 ou 06 45 81 87 01).

A Bientôt,

L'équipe des « Joe Bar »

CLUB DES RENCONTRES AMICALES

Le 16 janvier 2018 avait lieu l'assemblée générale du club secteur de Chéméré à la maison du Pays'ages. La présidente a remercié pour leur présence M. le Maire de Chaumes-en-Retz. M. Joseph Papion, Président de « Génération Mouvement », Mme Francoise Jeanneau Présidente du club des retraités d'Arthon, ainsi que les adhérents du club (52 personnes présentes et 11 représentées). Puis, dans son rapport moral elle a fait le tour des activités en 2017, des mardis après-midi et du Scrabble le vendredi après-midi et des sorties journalières. Il avait fallu faire appel à d'autres clubs pour le remplissage des cars.
Pour améliorer les échanges en toute sécurité, pour les voyages, le club a adhéré à « Génération Mouvement » fédération de Loire-Atlantique. M. Joseph Papion nous a dit les avantages d'adhérer à une plus grande structure pour assurances. Le trésorier nous a présenté le bilan financier 2017, bilan positif qui a été approuvé par l'assemblée générale.

Élections du tiers sortant :
Marie-Anne Chauvet et Élise Brossard ont été réélues. Dominique Chereau candidate a été élue.

COMITÉ DES FÊTES D'HAUTE-PERCHE

MERCI À VOUS, qui êtes venus malgré le temps pluvieux, froid ou trop chaud !!! C'est grâce à vous qui avez affronté ces petits désagréments que nous avons pu tous profiter comme il se doit de ces moments ! Encore merci pour votre présence qui je l'espère vous a ravis ! Bien sûr, l'affluence a été toutefois moindre en 2017, mais peu importe quand la bonne ambiance est au rendez-vous.

2018. C'est avec plaisir que le bureau du CFHP, reconduit l'ensemble de ses manifestations. Vide-grenier en juin, concours nocturne de pétanque doublette en juillet, triplette en septembre et notre fête de juillet avec rando vtt, marche et cheval le matin ; petits jeux ouverts à tous l'après-midi et notre soirée moules-frites bien connue !

Dynamique, est le mot pour résumer notre asso, qui peut devenir la vôtre ! Son but est simple, rassembler les gens pour mieux se connaître, partager, animer la commune, et simplement apporter que du bon à tous et à toutes !

Bonne année et à très bientôt.

Le CFHP

ASSOCIATION TERRE DE VIE

Un événement important le 24 mars 2018 pour des familles au Liban ayant un enfant porteur d'un handicap.
Spectacle de solidarité pour le Liban avec Mélodie en Retz et Terre de Vie, le 24 mars 2018 à 20h30, salle Ellipse. À la baguette, Stéphanie Robert, la troupe chorale MÉLODIE EN RETZ et ses 100 choristes dynamiques met ses talents et son dynamisme au service des enfants libanais du *Sesobel*, soutenus par l'association TERRE DE VIE. La totalité des bénéfices des entrées du spectacle sera reversée au Sesobel*.
Réservations : 02 40 21 15 16 ou 07 83 95 16 55

(*) : L'association libanaise *Sesobel*, accueille 400 enfants porteurs de handicaps en Centre de Jour, et autant en diagnostique et soins, dans 10 programmes spécialisés. Un travail où l'amour est premier, où la famille est mise au premier plan, avec beaucoup de parents qui ne peuvent pas payer dans un pays en crise.

Une bonne soirée au service de la solidarité !

GYM AEPPR : RETROUVER LA FORME ET LA GARDER !

Tous les lundis de 17h à 18h une trentaine de personnes se retrouvent à la salle « Les Tamaris » à Arthon avec Aude, notre monitrice diplômée. Au son d'une musique douce, échauffement, étirements et renforcement musculaire, travail de coordination sans oublier le travail des abdominaux rythment les séances et tout ça dans la bonne humeur.

Inscription possible tout au long de l'année.
Renseignements lors des cours ou auprès de :
Orieux Jeanine (02 40 64 85 45 ou 06 24 70 04 05).

LA PÉTANQUE ARTHONNAISE

Le club s'est étoffé cette année avec l'arrivée de nouveaux joueurs et joueuses. On compte désormais 27 adhérents dont 20 licenciés qui se préparent pour les championnats départementaux début mars ainsi que le premier tour de la coupe de France qui aura lieu chez nous le **31 mars**. Les entraînements se passent toujours sur le terrain d'Haute-Perche le mercredi et le vendredi soir de 18 à 21 h. Pour toute nouvelle adhésion ou renseignements, **vous pouvez contacter Jean-Bernard Hautcoeur au 06 73 11 46 06.**

OPÉRATION « TOUTES POMPES DEHORS »

Les bénévoles de **Toutes pompes dehors** collectent des paires de chaussures usagées mais portables pour financer une semaine de vacances à des enfants et adolescents de 10 à 20 ans atteints de cancer. Les chaussures sont récupérées et vendues au Relais Atlantique, entreprise de réinsertion du groupe Emmaüs, qui se charge de les trier et de les redistribuer. Différents containers sont mis à la disposition du personnel hospitalier pour récolter les chaussures.

Pour faciliter la tâche des bénévoles merci de réunir les paires dans des sacs en plastique (pas de cartons à chaussures !) .

Téléthon

3 130€, c'est la somme récoltée par les associations calmétiennes lors des animations proposées dans le cadre du Téléthon 2017.

Merci aux associations et aux participants qui se sont mobilisés et rendez-vous les 7-8 décembre 2018 !

SSIAD ACHENEAU – GRAND LIEU

Le SSIAD met à disposition dans votre commune, une équipe de professionnels de santé afin d'intervenir à votre domicile, au quotidien, pour répondre à vos besoins en soins d'hygiène :

- aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, aide à l'habillage,
- surveillance de la prise du traitement, de l'état cutané, de l'alimentation, l'hydratation.

À partir de 3 fois par semaine et jusqu'à 7 jours / 7 si nécessaire, 1 à 2 fois par jour. Le SSIAD a une capacité de 74 places pour les personnes de + de 60 ans et 5 places pour les personnes en situation de handicap ou de maladie chronique de moins de 60 ans. Une antenne de l'ESA (équipe spécialisée Alzheimer) de Saint Père en Retz se trouve dans nos bureaux. Cette équipe accompagne à domicile les patients en début de maladie (maladie d'Alzheimer et troubles apparentés) pour des séances de soins de réhabilitation et d'accompagnement avec du personnel formé afin de maintenir et développer les capacités motrices, sensorielles et cognitives. Les frais d'intervention de ces deux services sont pris en charge à 100 % par l'assurance maladie, sans avance de frais.

MUTUALITE RETRAITE

N'hésitez pas à venir visiter le site internet : www.mutualite-retraite.fr

✆ : 02 40 02 47 85 - 🖷 : 02.28.07.33.73
✉ : mr.lacheneau@mutualiteretraite.fr

LE BISTROT MÉMOIRE

Un mardi sur deux, au bar-restaurant « Le Château» à Pornic, entre 15h et 16h30, l'équipe du Bistrot Mémoire de la Côte de Jade propose aux personnes vivant avec des troubles de la mémoire et à leurs proches un moment convivial d'échanges et de détente. Le Bistrot Mémoire est un lieu ouvert à tous permettant de se rencontrer, s'exprimer, dialoguer librement, partager ses interrogations et ses difficultés dans un climat de détente et de convivialité, sans inscription préalable. Chacun est libre d'arriver et de repartir quand il le souhaite. Lors des séances, un thème est proposé par la psychologue qui anime les séances mais tous les sujets en rapport avec les troubles de mémoire peuvent être abordés. Voici les dates et les thèmes des séances du deuxième trimestre 2018 :

- **Mardi 27 Mars** : *L'accueil de jour : Présentation des Myosotis.*
- **Mardi 10 Avril** : *La Validation : Une thérapie à utiliser au quotidien.*
- **Mardi 24 Avril** : *Les vacances : hier, aujourd'hui, demain...*
- **Mardi 15 Mai** : *Snoezelen : Une stimulation multisensorielle pour apaiser.*
- **Mardi 29 Mai** : *Atelier souvenir thème « Le Mariage ».*

N'hésitez pas à venir partager ce moment d'échanges ou à en parler à des personnes qui pourraient être intéressées. Les séances sont gratuites, seules les consommations sont à la charge des participants.

Handi Sport
COMITÉ DÉPARTEMENTAL
Loire Atlantique

handicap moteur handicap visuel handicap auditif

HANDISPORT, LA MEME PASSION DU SPORT

Le sport fait du bien sur le plan physique et moral !
Ce n'est plus à prouver, il procure un bien être général !
Le sport enseigne des valeurs éducatives et favorise les rencontres, il permet de créer du lien social.

VOUS ETES EN SITUATION DE HANDICAP PHYSIQUE OU SENSORIEL ET VOUS VOULEZ VOUS AUSSI AVOIR ACCES A LA PRATIQUE SPORTIVE ?

N'hésitez plus à contacter le Comité Départemental Handisport de Loire Atlantique qui vous aidera à trouver le sport qui vous correspond.

Benoît Dousset
02.40.92.34.64
06.17.61.86.98

cd44@handisport.org
www.handisport44.fr
Suivez-nous sur Facebook !

Maison des sports
44 rue Romain Rolland
BP 90312
44103 Nantes Cedex

DÉCLARATION DES ÉQUIDÉS

Les services de la mairie s'associent à l'Institut Français du cheval et de l'équitation (IFCE) pour inciter les propriétaires d'équidés à déclarer leurs animaux dans la base de données SIRE (système d'information relatif aux équidés) et ceci pour le bien-être de chacun : animaux, propriétaires et riverains. En effet, être détenteur d'équidés, c'est avant tout un plaisir mais c'est aussi faire face à des responsabilités envers les animaux que l'on héberge. Aussi est-il important pour chaque détenteur de se soumettre aux obligations réglementaires qui lui incombent afin de renforcer la sécurité sanitaire des équidés et pouvoir agir en cas de crise :

- les équidés doivent être **identifiés** auprès du SIRE,
- les lieux accueillant des équidés doivent être déclarés comme « **lieux de détention** » auprès du SIRE,
- un **vétérinaire sanitaire** doit être déclaré à partir de 3 équidés auprès de la DD(CS)PP du département,
- un **registre d'élevage** doit être tenu à jour pour chaque lieu de détention.

Pour plus d'informations :
www.ifce.fr ou 0811 90 21 31 ou info@ifce.fr

PÊCHE A PIED

Un nouvel arrêté sur la pêche à pied de loisir modifiant les tailles minimales de capture pour la **coque** et la **palourde japonaise** a été publié le 15 janvier 2018.

- La **COQUE** passe de 3 cm à 2,7 cm (sauf gisement de La Baule qui reste à 3 cm),
- la **PALOURDE JAPONAISE** passe de 4 cm à 3,5 cm.

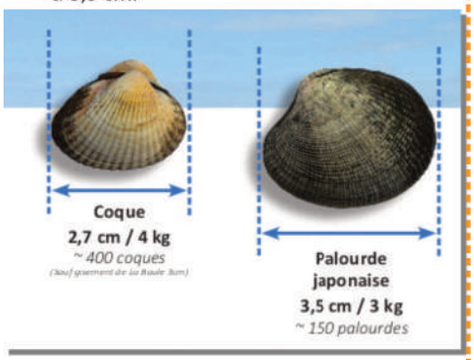

MARS

SAMEDI 17 MARS

10h, restaurant scolaire, Chéméré
Atelier cuisine – Proposé par l'AFR Chéméré - Tous publics – ateliers « cuisine venue d'ailleurs – cuisine Asiatique avec Cynthia ».
Ouvert à tous, gratuit.
✆ 02 40 82 70 24

10h30, bourg de Chéméré
Carnaval des écoles – Organisé par les associations de parents d'élèves des écoles de Chéméré – goûter offert à l'issue du carnaval.
Ouvert à tous, gratuit.
✆ 06 13 22 78 86 ou 06 26 09 22 99

20h, salle Ellipse
Repas dansant – Organisé par Footplus – soirée sur le thème de la Saint-Patrick – 1 boisson offerte à tous les « Patrick » !
22€ (adultes), 5€ (enfants).
✆ 06 50 22 69 95

20h30, salle du Plan d'Eau
Théâtre Arlequin comédie – « Galère, mystère, presbytère », une pièce de Vincent Delboy.
7€ (à partir de 12 ans).
✆ 02 40 64 67 23

DIMANCHE 18 MARS

13h30, salle Ellipse
Concours d'aluettes – Organisé par l'UNC – emmener son jeu de cartes – nombreux lots – bar, bourriche, bottereaux.
8,50€/personne.
✆ 02 40 64 89 94

MERCREDI 21 MARS

10h, maison du Pays'âges
Prenons un café... – Avec Damien Mellerin (animateur)- animation public seniors.
Entrée libre.
✆ 07 67 34 47 38

14h30, maison du Pays'âges
Atelier sophrologie – Animation public seniors – inscription obligatoire.
5€/personne.
✆ 07 67 34 47 38

Prochain Bulletin Municipal distribué le 15 juin

Merci de faire parvenir vos articles avant le 1er mai !

JEUDI 22 MARS

15h, Cinéjade Saint-Brévin
Connaissance du monde – Animation public seniors- « le pays Basque ».
Inscription conseillée.
✆ 02 40 64 27 34

VENDREDI 23 MARS

16h45, restaurant scolaire, Chéméré
Ludothèque – Proposé par l'AFR Chéméré - Venez découvrir 200 références de jeux et jouets – possibilité de tester, jouer, emprunter.
Adhésion : 5€
✆ 02 40 82 70 24

SAMEDI 24 MARS

20h30, salle Ellipse
Mélodie en Retz – Spectacle solidarité enfants du Liban – soutien aux familles d'enfants handicapés au Liban, avec TERRE DE VIE qui lutte pour améliorer le sort des enfants.
Adulte : 10€, 7-14 ans : 6€
✆ 02 40 21 15 16 ou 07 83 95 16 55

21h, théâtre de Chéméré
Théâtre Les compagnons de la Blanche – « Le bal des escargots », de Jean-Claude Martineau.
4€ (-14 ans), 8€ (+14 ans), 1/2 tarif pour les sympathisants (sur présentation de la carte).
Réservations possibles :
✆ 07 82 45 80 80

20h30, théâtre d'Arthon en Retz
Théâtre Arlequin comédie – « Galère, mystère, presbytère », une pièce de Vincent Delboy.
7€ (à partir de 12 ans).
✆ 02 40 64 67 23

DIMANCHE 25 MARS

14h, salle Ellipse
Loto – Organisé par l'APE de l'école Armelle Chevalier – nombreux lots – boissons et restauration sur place – ouverture des portes à 12h.
1 carton (4€), 3 cartons (10€), 7 cartons (20€).
✆ 06 13 22 78 86

15h, théâtre de Chéméré
Théâtre Les Compagnons de la Blanche – « Le bal des escargots », de Jean-Claude Martineau.
4€ (-14 ans), 8€ (+14 ans), 1/2 tarif pour les sympathisants (sur présentation de la carte).
Réservations possibles :
✆ 07 82 45 80 80

15h, théâtre d'Arthon en Retz
Théâtre Arlequin comédie – « Galère, mystère, presbytère », une pièce de Vincent Delboy.
7€ (à partir de 12 ans).
✆ 02 40 64 67 23

LUNDI 26 MARS

18h, mairie annexe de Chéméré
Réunion d'informations – Projet de requalification du bourg de Chéméré.
✆ 02 40 21 30 11 ou 02 40 21 30 22

MERCREDI 28 MARS

10h, restaurant scolaire, Chéméré
Ludothèque – Proposé par l'AFR Chéméré - Ouverture spéciale « enfants de moins de 3 ans ».
Adhésion : 5€
✆ 02 40 82 70 24

10h, maison du Pays'âges, Chéméré
Atelier cuisine – Proposé par l'AFR Chéméré - animation en direction des aînés - « autour du chocolat ».
Ouvert à tous, gratuit.
✆ 02 40 82 70 24

10h, maison du Pays'âges
Prenons un café... – Avec Damien Mellerin (animateur)- animation public seniors.
Entrée libre.
✆ 07 67 34 47 38

14h30, maison du Pays'âges
L'atelier des 10 doigts – Animation public seniors – inscription conseillée.
✆ 07 67 34 47 38

VENDREDI 30 MARS

21h, théâtre de Chéméré
Théâtre Les Compagnons de la Blanche – « Le bal des escargots », de Jean-Claude Martineau.
4€ (-14 ans), 8€ (+14 ans), 1/2 tarif pour les sympathisants (sur présentation de la carte).
Réservations possibles :
✆ 07 82 45 80 80

SAMEDI 31 MARS

10h, salle des Genêts
Exposition France Patchwork – Exposition des ouvrages réalisés par les adhérentes.
Ouvert à tous.

10h, le Tourniquet
Les Papo'thés – Proposé par Arthon Animation Rurale - « fabrication de masques et de chapeau » - rendez-vous ouvert à tous pour prendre un café, discuter, échanger...
Ouvert à tous.

Terrain de pétanque, Haute-Perche
Coupe de France de Pétanque – 1er tour.
✆ 06 73 11 46 06

20H30, THÉÂTRE D'ARTHON EN RETZ
Théâtre Arlequin comédie – « Galère, mystère, presbytère », une pièce de Vincent Delboy.
7€ (à partir de 12 ans).
✆ 02 40 64 67 23

AVRIL

SAMEDI 7 AVRIL

10h, restaurant scolaire, Chéméré
Atelier cuisine – Proposé par l'AFR Chéméré - Tous publics – ateliers « cuisine venue d'ailleurs – pâtisserie Marocaine avec Halima ».
Ouvert à tous, gratuit.
✆ 02 40 82 70 24

14h, salle omnisports d'Arthon en Retz
Boum – Pour les 3-11 ans - organisée par l'APEA Jean Monnet – possibilité de venir déguisé.
Entrée : 2€

21h, théâtre de Chéméré
Théâtre Les Compagnons de la Blanche – « Le bal des escargots », de Jean-Claude Martineau.
4€ (-14 ans), 8€ (+14 ans), 1/2 tarif pour les sympathisants (sur présentation de la carte).
Réservations possibles :
✆ 07 82 45 80 80

DIMANCHE 8 AVRIL

15h, théâtre de Chéméré
Théâtre Les Compagnons de la Blanche – « Le bal des escargots », de Jean-Claude Martineau.
4€ (-14 ans), 8€ (+14 ans), 1/2 tarif pour les sympatisants (sur présentation de la carte).
Réservations possibles :
✆ 07 82 45 80 80

CONNAISSANCE DU MONDE
À L'ÉCRAN, UN FILM - SUR SCÈNE, L'AUTEUR

JEUDI 12 AVRIL

15h, Cinéjade Saint-Brévin
Connaissance du monde – Animation public seniors- « viva Argentina ».
Inscription conseillée.
✆ 02 40 64 27 34

VENDREDI 13 AVRIL

20h30, théâtre de Chéméré
Théâtre Les Compagnons de la Blanche – « Le bal des escargots », de Jean-Claude Martineau.
4€ (-14 ans), 8€ (+14 ans), 1/2 tarif pour les sympathisants (sur présentation de la carte).
Réservations possibles :
✆ 07 82 45 80 80

SAMEDI 14 AVRIL

20h30, théâtre de Chéméré
Théâtre Les Compagnons de la Blanche – « Le bal des escargots », de Jean-Claude Martineau.
4€ (-14 ans), 8€ (+14 ans), 1/2 tarif pour les sympathisants (sur présentation de la carte).
Réservations possibles :
✆ 07 82 45 80 80

VENDREDI 20 AVRIL

16h45, restaurant scolaire, Chéméré
Ludothèque – Proposé par l'AFR Chéméré - Venez découvrir 200 références de jeux et jouets – possibilité de tester, jouer, emprunter.
Adhésion : 5€
✆ 02 40 82 70 24

SAMEDI 21 AVRIL

Parc de loisirs, Chéméré
Sortie famille/jeux au parc – Proposé par l'AFR Chéméré – envie de retrouver des jeux d'enfance - venez participer aux jeux traditionnels en famille.
Gratuit et ouvert à tous
✆ 02 40 82 70 24

MERCREDI 25 AVRIL

10h, restaurant scolaire, Chéméré
Ludothèque – Proposé par l'AFR Chéméré - Ouverture spéciale « enfants de moins de 3 ans ».
Adhésion : 5€
✆ 02 40 82 70 24

10h, maison des Pays'âges, Chéméré
Atelier cuisine – Proposé par l'AFR Chéméré - animation en direction des aînés - « autour de la pizza végétarienne et collective ».
Ouvert à tous, gratuit.
✆ 02 40 82 70 24

DIMANCHE 29 AVRIL

8h, complexe sportif des Chaumes
Vide-grenier – Organisé par la section tennis de l'étoile Arthonnaise.
✆ 06 51 51 73 38

LUNDI 30 AVRIL

18h, salle des Genêts
Family zumba party – Organisé par l'association Mini sport/zumba – tous niveaux et accessibles à tous à partir de 7ans - venez vous défouler, vous amuser – prévoir d'arriver 10 à 15 mins avant pour s'inscrire – prévoir une paire de basket et une bouteille d'eau – cours dispensé par une professeure diplômée de ZIN.
Adulte : 10€ (non licencié), 7€ (licencié)
-14 ans : 8€ (non licencié), 5€ (licencié)
✉ arthon.minisport@gmail.com

MAI

MARDI 1er MAI

8h, complexe sportif de la Pacauderie
Randonnée cyclo et VTT – Organisée par le comité des fêtes de Chéméré – 3 circuits VTT (25, 40, 50 kms) – 4 circuits cyclo (12, 30, 60, 80 kms) – café offert au départ – 1 sandwich, 1 boisson offerts à l'arrivée – ravitaillement sur le parcours – remise des coupes à 12h.
Non licencié : 5€, licencié : 4,50€,-10 ans : gratuit.
✆ 02 40 21 35 62

8h30, stade des Chaumes
Vide-grenier – Organisé par l'OGEC de l'école Sainte-Victoire – buvette, restauration.
8€ l'emplacement nu extérieur.
10€ l'emplacement nu intérieur.
2€ la location 1 table/2 chaises.
✆ 06 59 87 77 97 ou 06 79 01 65 47

MARDI 1ER MAI

13H30, complexe sportif de la Pacauderie
Concours de pétanque – En doublettes – organisé par le comité des fêtes de Chéméré – jet du but, 14h15 précises.
10€ par équipe.
✆ 02 40 21 35 62

JEUDI 3 MAI

10h30, parc de la cure, Arthon
Spectacle jeune public – Proposé par Arthon Animation Rurale.
Prix libre et conscient.

MARDI 8 MAI

9h, stade des Chaumes
Tournoi de football U11-U13 – Organisé par l'ARCHE FC.
Bar, restauration sur place.

ARCHE F.C.

JEUDI 10 MAI

9h, stade des Chaumes
Tournoi de football U15 – Organisé par l'ARCHE FC.
Bar, restauration sur place.

DIMANCHE 13 MAI

8h, complexe sportif des Chaumes
Bourse d'échange pièces moto – Organisée par le motoclub les Joe Bar.
Entrée gratuite.
✆ 07 86 02 76 63 ou 06 45 81 87 01.

MERCREDI 16 MAI

16h, bibliothèque d'Arthon
Atelier « raconte-moi » – « Lectures fleuries !! » - animation gratuite pour les enfants de 4 à 8 ans.
Inscription conseillée
✆ 09 80 59 25 65

16h, stade des Chaumes
Don du sang

Don du Sang · Don du Sang · Don du Sang

VENDREDI 18 MAI

16h45, restaurant scolaire, Chéméré
Ludothèque – Proposé par l'AFR Chéméré - Venez découvrir 200 références de jeux et jouets – possibilité de tester, jouer, emprunter.
Adhésion : 5€
✆ 02 40 82 70 24

DIMANCHE 20 MAI

Ecole Sainte-Marie, Arthon en Retz
Fête de l'école

19h, salle Ellipse
Repas dansant – Organisé par Footplus à l'occasion de l'échange Franco-Allemand.
✆ 06 50 22 69 95

MERCREDI 23 MAI

10h, maison des Pays'âges, Chéméré
Atelier cuisine – Proposé par l'AFR Chéméré - animation en direction des aînés - « au choix des participants ».
Ouvert à tous, gratuit.
✆ 02 40 82 70 24

SAMEDI 26 MAI

10h, le Tourniquet
Les Papo'thés – Proposé par Arthon Animation Rurale - « fabrication de produits ménagers » - rendez-vous ouvert à tous pour prendre un café, discuter, échanger…
Ouvert à tous.

Parc de loisirs, Chéméré
Sortie famille/jeux au parc – Proposé par l'AFR Chéméré – envie de retrouver des jeux d'enfance- venez participer aux jeux traditionnels en famille.
Gratuit et ouvert à tous
✆ 02 40 82 70 24

JUIN

Du 2 au 9 juin : SEMAINE « tous à vélo »

SAMEDI 2 JUIN

10h, AFR Chéméré
Atelier bricolage « répare ton vélo »
Gratuit et ouvert à tous
✆ 02 40 82 70 24

10h, Place du Relais, Arthon
Randonnée vélo du CME
✆ 02 40 21 30 11

DIMANCHE 3 JUIN

8h, complexe sportif des Chaumes
Vide-grenier – Organisé par l'APE Charles Perrault.
✆ 06 22 96 00 67

MERCREDI 5 JUIN

10h30, AFR Chéméré
Sortie vélo, « à la découverte de Chaumes-en-Retz »
Gratuit et ouvert à tous
✆ 02 40 82 70 24

14h30, AFR Chéméré
Initiation au BMX
Gratuit et ouvert à tous
✆ 02 40 82 70 24

SAMEDI 9 JUIN

14h, parc de loisirs
Fête du parc – Organisée par la municipalité et les associations Calmétiennes – stands, jeux, balades moto, repas dansant et feu d'artifice.
✆ 02 40 21 30 11

Tour de Loire-Atlantique
Animations toute la journée – arrivées de plusieurs courses au niveau de l'avenue Arthus-Princé.
✆ 02 40 21 30 11

15h, le Brandais
Ball-Trap – Organisé par la société de chasse.
✆ 02 40 64 89 21

DIMANCHE 10 JUIN

10h, le Brandais
Ball-Trap – Organisé par la société de chasse.
✆ 02 40 64 89 21

Pour une parution dans l'agenda du BULLETIN ou dans les « dates à retenir » du site internet contactez la mairie annexe de Chéméré au 02 40 21 30 22 ou envoyez vos informations à publier à : xaviergautron@chaumesenretz.fr

DIMANCHE 17 JUIN

Haute-Perche, Arthon en Retz
Vide-grenier – Organisé par le comité des fêtes d'Haute-Perche.
✆ 06 29 82 17 66

SAMEDI 23 JUIN

Place du Relais
Fête de la musique – Organisée par l'étoile Arthonnaise.
Plus d'informations dans le bulletin Municipal du mois de juin.

École Jean Monnet, Arthon en Retz
Fête de l'école
Plus d'informations dans le bulletin Municipal du mois de juin.

École Sainte-Victoire, Arthon en Retz
Fête de l'école
Plus d'informations dans le bulletin Municipal du mois de juin.

SAMEDI 30 JUIN

Complexe sportif, La Pacauderie
Concours de chevaux Cobs Normands – Organisé par l'association Cobs Normands.
Plus d'informations dans le bulletin Municipal du mois de juin.

École Armelle Chevalier, Chéméré
Fête de l'école
Plus d'informations dans le bulletin Municipal du mois de juin.

École Charles Perrault, Arthon en Retz
Fête de l'école
Plus d'informations dans le bulletin Municipal du mois de juin.

DIMANCHE 1ER JUILLET

École Notre Dame, Chéméré
Fête de l'école
Plus d'informations dans le bulletin Municipal du mois de juin.

NUMÉROS UTILES

AUDIOPROTHÉSISTE
●RETZ'ENTENDRE – 4 rue du Cheval Blanc, secteur Arthon en Retz
Tél. 02 40 82 36 78

CORRESPONDANTS DE PRESSE
●LEPREVOST Hervé (OF) – Tél. 02 40 21 21 03 / 06 80 40 12 04
●ZENTAR Sylvie (PO, CPR) – Tél. 02 40 21 27 60

DENTISTES
●Cabinet LEQUY et HAMZA – Les Fausses Blanches, Chéméré
Tél. 02 40 21 26 45

DIÉTÉTICIENNE
●Axelle PENGAM – 27 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 06 72 17 59 91

INFIRMIERS
●Cabinet infirmiers libéraux AUGIERAS, AUGIERAS-GUIHOT, BARILLON, DAILLET – 34 rue de l'Église, Arthon en Retz.
Tél. 06 61 89 33 06 – 02 40 21 38 79
●Cabinet infirmiers libéraux SENARD & SAVARY (à domicile) – 8 rue de Nantes, Chéméré - tél. 06 79 08 09 12
●Centre de soins – 10 bis av. Arthus-Princé, Chéméré - tél. 02 40 02 47 79

KINÉSITHÉRAPEUTES
●Cabinet CHONY et LEEMANS – Les Fausses Blanches, Chéméré
Tél. 02 51 74 59 10
●Estelle GAIGNARD – 27 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 06 74 56 53 66

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES
●LABORATOIRE BMPR – ZA Chemin Saulnier, 2 rue Léonard de Vinci, Chéméré - Tél. 02 85 93 50 10 ou 02 51 74 04 22

MÉDECINS
●Docteurs EUMONT et PAVY GROSDIDIER – Les Fausses Blanches, Chéméré – Tél. 02 40 21 30 55
●Docteur GARDELLE – 15 rue des Moutiers, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 30 92

OPTICIEN
●Sébastien BOURDON – KIAVUE OPTICA - ZA du Butai, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 02 12

ORTHOPHONISTES
●Camille d'ESPINAY, Julia FAURE, Olivia BICHON et Marie BONNEAU – 20 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 35 50

OSTÉOPATHES
●Frédéric PENGAM – 27 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 06 69 26 01 37
●Cabinet CANTAT SIONNEAU – 11 rue du Brandais, Chéméré
Tél. 02 40 21 19 08
●Nawal HAMZA – 8 rue de Nantes, Chéméré
Tél. 07 86 94 84 37

PÉDICURE-PODOLOGUE
●Ronan POEDRAS – 27 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 02 40 64 21 89

PHARMACIE
●Pharmacie BRASSART – 16 Rue de Nantes, Chéméré
Tél. 02 40 21 23 80
●Pharmacie LEMEILLET-BARBIN – Super U, ZA du Butai, Arthon en Retz Tél. 02 40 21 30 08

VÉTÉRINAIRE
●Dr GRESANLEUX – ZA du Butai, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 37 86

Samu 15

Pompiers 18

Police Nationale 17

Urgences 112

Centre anti-poison 02 41 48 21 21

Allo enfance en danger 119

Carrières des Chaumes

HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

Mairie de CHAUMES-EN-RETZ
1 rue de Pornic, Arthon en Retz, 44320 Chaumes-en-Retz.
Tél. 02 40 21 30 11 – mairie@chaumesenretz.fr
●*Matin : du lundi au samedi, 9 h - 12 h.*
●*Après-midi : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 13 h 30 - 17 h.*
Fermée le mardi après-midi.

Mairie annexe de CHEMERE
6 rue de Nantes, Chéméré, 44680 Chaumes-en-Retz.
Tél. 02 40 21 30 22 – mairie@chemere.fr
●*Matin : du lundi au samedi : 9 h - 12 h.*
●*Après-midi : **fermée.***

Mairie annexe de LA SICAUDAIS
2 place Sainte-Victoire, Arthon en Retz,
La Sicaudais, 44320 Chaumes-en-Retz.
tél. 02 40 21 15 15
●*Matin : du lundi au samedi : 9 h - 11 h 45.*
●*Après-midi : **fermée.***

VILLE DE Chaumes en-Retz